



Rêve de confiseur

Il a beau avoir passé sa vie au milieu des bonbons et des dragées, Frédéric Menguy n'a rien d'un accro aux sucreries. Cet ingénieur de formation est consultant et formateur en dragéification. Un job qui mène ce passionné de voyages d'un bout à l'autre du monde. P.24

Mode & Compagnie et le made in France

La marque toulousaine souhaite relocaliser la production de ses maillots de bain. P.5

Le gersoys Parera et Enedis partenaires

Le spécialiste des systèmes d'information géographique a développé un outil novateur de modélisation 3D des réseaux. P.6

Olgham, expert en sûreté des systèmes

La start-up de Pelleport met l'IA au cœur de l'audit des domaines critiques. P.5

Le Violon dingue, en avant le succès !

Le café théâtre montalbanais a plein de projets en tête. P.4

8 pages d'annonces légales
Pages 12 à 19

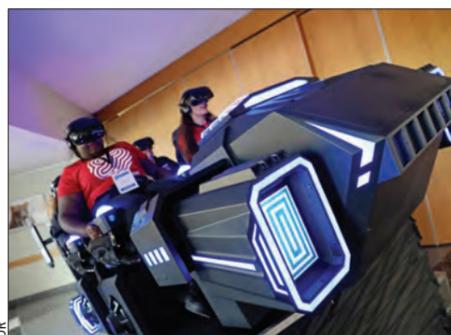
Relance : 51 projets industriels soutenus

Puissant levier pour lutter contre les fractures territoriales et sociales, l'industrie est au cœur de toutes les attentions. Au point qu'un fonds a vu le jour pour accélérer les investissements industriels dans les territoires. Un programme doté de 400 M€ à l'échelle nationale, et récemment renforcé de près de 300 M€. Depuis son lancement fin 2020, en Occitanie, ce sont 59 projets qui ont été soutenus par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, représentant plus de 230 M€ d'investissements et 28,3 M€ de subventions. Le fonds a vocation à soutenir des projets d'investissement industriels qui visent aussi bien la modernisation des outils de production et le développement de l'industrie 4.0, que la préservation et la relocalisation des savoir-faire comme la transition écologique. En juillet, 51 projets de PME ont ainsi été retenus. P.3



By Evos : le bien-être en réalité virtuelle

Venue de l'événementiel, la pépite toulousaine By Evos, fondée par Nicolas et Sébastien Chabbal, est devenue au fil des années la spécialiste de l'animation en réalité virtuelle (VR). Elle a développé un parc quasi unique d'une trentaine de machines et de simulateurs sur systèmes dynamiques, du piano géant à la piste de bobsleigh en passant par le jet-ski, la moto ou la F1 auxquels s'ajoute une dizaine de simulateurs de formation. Elle s'attelle aujourd'hui à faire entrer la VR dans les Ehpad et les entreprises. P.6



L'agenda des sorties

Coup d'envoi du festival 31 Notes d'Été. Il investit du 12 au 28 août une huitaine de communes de Haute-Garonne. Une programmation pluridisciplinaire qui mêle musique, expo et découvertes touristiques. À voir aussi à Castelsarrasin, l'espace dédié à l'affichiste Firmin Bouisset. P.23



Votre engagement et notre savoir-faire au service de nos emplois.

Rejoignez-nous !

Avec Réseau Entreprendre j'agis pour être acteur d'un monde qui change

Réseau Entreprendre OCCITANIE GARONNE

Le nombre de déclarations de revenus en ligne



Hausse du nombre des déclarations en ligne

En 2021, près de 34,5 millions de foyers fiscaux (88 %) ont déclaré leurs revenus 2020 en ligne ou de manière automatique. Le nombre de déclarants en ligne progresse de 0,7 % cette année avec 23,4 millions de déclarants (+ 200 000), pour 28 millions de déclarations en ligne, un même foyer pouvant déposer plusieurs déclarations. En parallèle, le succès de la déclaration automatique se confirme avec 11,1 millions de foyers qui ont déclaré leurs revenus de manière automatique (contre 10,7 en 2020), sans aucune démarche de leur part, après simple vérification de leurs données fiscales.

Les loyers dans l'agglomération toulousaine



Légère hausse des loyers

Le loyer médian s'élève à 11,30 €/m² dans l'agglomération toulousaine en 2020. C'est ce qu'indique l'Observatoire Local des Loyers de l'AUAT. Dans la continuité des résultats précédents, au m², le loyer médian est plus élevé dans la ville de Toulouse (12,10 €/m²) qu'en périphérie (10,30 €/m²). Le loyer médian d'un studios ou T1 s'élève à 420 € hors charges, ce qui constitue un niveau de loyer légèrement supérieur à celui de 2019, pour une surface moyenne équivalente de 27 m². Pour les T2 et T3 (62 % des logements locatifs privés), les niveaux de loyers restent assez similaires à ceux de 2019, avec un loyer médian à 500 €/mois hors charges pour les T2 et 635 €/mois hors charges pour les T3.

Les locations meublées en Haute-Garonne



Activité en progression pour Haute-Garonne Tourisme

Selon la centrale de réservation Haute-Garonne Tourisme, les locations meublées labellisées Gîtes de France ou Clévacances ont enregistré une augmentation du volume d'affaires de 21 % entre janvier et fin juillet. Les demandes de location se portent, cet été, essentiellement sur les maisons avec jardin, la piscine constituant le premier critère de choix ! Le tourisme rural loin du tourisme de masse connaît un succès croissant durant cette période de pandémie. Les Pyrénées sont ainsi toujours très demandées, suivies de près par la campagne haut-garonnaise.

Jérôme Tisné, Lucas Abadie et Chabane Hadji. Ils ont fondé une start-up qui sème des graines de bien-être au travail.



The Seed Crew : projet RecovR

Créée en novembre 2019, The SEED Crew est un studio de jeux vidéo engagé sur les questions de diversité et d'inclusion. Pour les trois cofondateurs, Chabane Hadji, Jérôme Tisné et Lucas Abadie, les jeux vidéo ont vocation à transmettre des messages et ont le pouvoir d'impacter positivement nos organisations. Si l'entreprise approche de ses deux ans d'existence, l'idée est née il y a quatre ans avec la reconversion professionnelle de Chabane et Jérôme. « On avait, Jérôme et moi, l'envie de porter des messages positifs, à travers notre grande passion pour les jeux vidéo », se remémore Chabane Hadji. Chabane et Jérôme se sont connus en 2004 grâce à leur passion commune, le jeu vidéo et ont rencontré Lucas en 2017, en intégrant un master en management de projet innovant en jeux vidéo à Cannes. « Avant d'être une entreprise, The SEED Crew c'est surtout une série de rencontres », assure-t-il. L'entreprise a donc vu le jour en novembre 2019, à l'aube de la pandémie de la Covid-

19. « Je dois l'avouer, ce n'était pas forcément le meilleur moment pour créer une entreprise », déclare-t-il. The SEED Crew n'avait que quatre mois d'existence, en mars 2020, mais la start-up a su maintenir son cap. Chabane Hadji raconte : « Cette crise sanitaire nous a permis d'avancer sur le développement du jeu, mais aussi de commencer à se recentrer sur des sujets importants concernant la stratégie de l'entreprise ». Le projet RecovR, première création de The SEED Crew, aborde la question du sexisme, du validisme, des LGBTphobies, du racisme et de l'agisme en entreprise. Avec près de huit heures de formation réparties en sessions de jeu régulières de 15 minutes pour chaque module, RecovR permet aux collaborateurs et collaboratrices d'expérimenter chaque discrimination sans culpabilisation ni moralisation afin de travailler sur leur capacité à identifier ces situations discriminantes. De plus, les professionnels en charge des ressources humaines et de

la RSE peuvent, grâce à un dashboard spécifique et intégré à la solution, suivre en temps réel la capacité d'identification de leurs équipes sur ces sujets de diversité et d'inclusion. Soutenu par la région Occitanie, mais également par leurs partenaires, dont Opus Fabrica, un cabinet de conseil et de formation, The SEED Crew ne cesse d'avancer. L'équipe est aujourd'hui composée d'une dizaine d'employés répartis entre les différents pôles de l'entreprise (développement, écriture, marketing, communication, commercial). The SEED Crew travaille avec des entreprises de toute taille et propose pour sa solution un système de licence annuelle à un tarif allant de 23 € à 28 € par utilisateur et par mois. « Le premier module de RecovR traitant du sexisme est déjà disponible et le deuxième module consacré aux discriminations envers les personnes en situation de handicaps est en cours de développement », conclut Chabane Hadji

MAËVA CURUTCHET

Elles bougent



ÉMILIE SAUSSINE, NOMMÉE SOUS-PRÉFÈTE DE TARN-ET-GARONNE

Par décret du président de la République en date du 30 juillet, Émilie Saussine, administratrice civile, a été nommée sous-préfète, directrice de cabinet de la préfète de Tarn-et-Garonne, Chantal Mauchet. Émilie Saussine prendra ses fonctions le 23 août prochain. Diplômée de l'IEP de Toulouse en 2010, Émilie Saussine a ensuite travaillé pour la Ville de Paris, d'abord au sein de la direction des affaires scolaires comme chargée du dialogue de gestion avec les caisses des écoles, puis à la direction des ressources humaines, au bureau des carrières administratives en qualité d'adjointe au chef du bureau jusqu'en 2016. Émilie Saussine a ensuite rejoint l'ENA (promotion Georges Clemenceau) dont elle sort diplômée en 2018. Elle intègre alors la Direction générale du travail au sein du ministère éponyme, où elle exerce les fonctions d'adjointe puis de cheffe du bureau des relations individuelles du travail à partir de janvier 2019, poste qu'elle a occupé jusqu'à sa nomination comme sous-préfète de Tarn-et-Garonne.

ENTREPRISES

Investissements industriels : 51 nouveaux lauréats

Relance. Depuis novembre 2020, le fonds d'accélération des investissements industriels des territoires soutient des projets de développement portés majoritairement par des PME. Les noms des nouveaux élus viennent d'être dévoilés. Ils se partageront une enveloppe de 15 M€

Financer les projets industriels matures les plus structurants à l'échelle d'un territoire – qu'il s'agisse de la création ou de l'extension d'un site, de la modernisation de l'outil industriel ou de l'achat de nouveaux équipements –, tel est la finalité du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Lancé l'an dernier par la ministre déléguée en charge de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, dans le cadre du plan de relance, ce fonds, initialement doté par l'État de 400 M€, a vu son enveloppe rallongée de 300 M€ supplémentaires, abondés à parité par l'État et les Régions. En Occitanie, ce sont ainsi 30 M€ de crédit supplémentaires qui sont venus gonfler le pactole.

Particulièrement touchée par la crise, l'industrie bénéficie depuis un an et demi d'un soutien accru de l'État. De fait, alors que 70 % des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et que 71 % des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants, le secteur constitue « un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales » selon l'État qui en a fait « la pierre angulaire » de la reprise économique.

Les premiers lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires ont été sélectionnés par les préfets et les Régions en novembre dernier. Dix mois plus tard, à l'échelon national, 347,5 M€ d'aides ont été distribués au titre du soutien à l'investissement industriel dans les territoires, au profit de 723 projets. Des projets qui, outre la modernisation des outils de production et le développement de l'industrie 4.0, ont vocation à répondre à deux défis majeurs que la crise sanitaire a particulièrement mis en lumière, à savoir la préservation et relocalisation des savoir-faire et la transition écologique.

En Occitanie, ce sont au total 85 projets industriels qui ont été soutenus dont 51 annoncés fin juillet par Étienne Guyot, préfet de Région, et Carole Delga, présidente de Région. Ces nouveaux projets bénéficieront d'un soutien d'un montant total de 15 M€ pour un volume d'investissement prévisionnel de 173 M€. Ils devraient permettre au global la création de près de 2100 emplois en région.



AB7 Industries, basée à Deyme (31) est l'une des entreprises lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Dans le détail, à ce jour, la Région Occitanie a financé ou cofinancé 90 projets d'entreprise pour 24 M€ en parallèle des financements du plan de relance. S'agissant de l'État, ce sont, à date, 59 projets qui ont été soutenus par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, représentant plus de 230 M€ d'investissements et 28,3 M€ de subventions.

Les PME sont les premières bénéficiaires du dispositif (38 sur 51), un ratio supérieur à celui observé à l'échelon nation, où l'on compte près de 66 % de PME parmi les bénéficiaires lesquelles accaparent 75 % des montants. Sur les 51 dossiers qui ont été approuvés dernièrement en Occitanie, 12 sont portés par des ETI. 39 entreprises se situent dans les fameux Territoires d'Industrie, ces zones ciblées par le programme national éponyme, lancé par le gouvernement fin 2018 et qui permet de mobiliser, via l'État, la Banque des Territoires et les conseils régionaux, de mobiliser d'importants moyens financiers et techniques, pour faciliter le déploiement de nouveaux projets industriels.

DEUX LAURÉATS EN TARN-ET-GARONNE

Parmi les nouveaux lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, on peut citer Embalbois en Tarn-et-Garonne. Basée à Moissac, cette entreprise familiale est spécialisée

dans la fabrication d'emballages légers en bois, cagette et carton pour le conditionnement de fruits et légumes. Elle prévoit de faire l'acquisition d'une deuxième ligne de production. En février dernier, une autre entreprise du Tarn-et-Garonne avait déjà obtenu une aide dans le cadre du fonds d'accélération. Il s'agit de Cancel Fruits, à Castelsarrasin. L'entreprise est spécialisée dans le conditionnement (cerise, prune, fraise, kiwi, poire et raisin). Son projet d'agrandissement devrait générer neuf emplois supplémentaires.

ET HUIT EN HAUTE-GARONNE

En Haute-Garonne, au fil des précédents comités de sélection, les dossiers de trois entreprises ont déjà été retenus au titre du fonds d'accélération, à savoir Cler Verts (Bélesta-Lauragais), spécialisée dans la collecte et la valorisation de tous types de déchets organiques, Dardenne (Salles et Pratviel), qui fabrique des chocolats bio haut de gamme, et Guard Industrie (Escalquens), qui fabrique et commercialise des produits d'entretien et de protection des bâtiments.

En juillet, les noms de cinq autres entreprises haut-garonnaises sont venus grossir la liste des lauréats du fonds d'accélération dans le département, portant le montant global des investissements à 22 M€ pour 2,5 M€ de subvention. Il s'agit d'AB7 Industrie, de la Scle, d'Authentic Material, de la Société nouvelle de

d'accroître ses capacités de production. Spécialisée dans le contrôle commande numérique et l'électronique de puissance notamment pour le ferroviaire et le secteur de l'énergie, la Scle projette d'accroître de 50 % ses capacités de production grâce à la construction d'un nouveau bâtiment. L'entreprise toulousaine a l'ambition de recruter une cinquantaine de salariés supplémentaires. A Labarthe-sur-Lèze, la SNDC développe des outils de récupération et de recyclage des flux frigorigènes destinés au secteur automobile. Elle souhaite développer ses capacités de production avec en ligne de mire la création d'une quinzaine d'emplois. La TPE Authentic Material conçoit, de son côté, des matériaux innovants à partir de matières naturelles inexploitées (corne, cuir, fruits) dédiées à l'univers du luxe. Elle envisage grâce à cette aide d'investir dans un parc de machines. Enfin Equipment for Chemical Industries, basée au Fousseret, fabrique des machines qui permettent de produire les principes actifs pharmaceutiques. Elle prévoit d'accroître ses capacités de production.

A. B.

Les nouveaux lauréats

Outre les deux déjà cités, au terme de cette nouvelle vague de désignation des lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, les neuf autres départements de la région profitent de la manne publique. Avec sept projets, l'Hérault se hisse en tête du « classement ». Se sont ainsi qualifiées les entreprises suivantes : Ondupack (Le Bosc), ELA Innovation (Montpellier), AB Métal (Béziers), les Atepliers de la Vallée de l'Hérault (Florensac), la Brasserie Le Village (Capestang), Clos Systèmes (Paulhan) et Drom Sport (Montpellier). Dans les Pyrénées-Orientales, les projets retenus sont ceux de Diam France (Céret), Stérimed (Amélie-les-Bains), l'Esat Le Parc (Enveigt), la société nouvelle des Laboratoires E.V. Roig (Perpignan), Floren'Sud (Perpignan) et Les Vignerons Catalans (Perpignan). En Aveyron, il s'agit des projets de la charcuterie Camille Cros (Rebourguil), Devic (Rodez), Mathou Créations (Onetle-Château), la SARL Caste (Nauccelle), CBU Granits (Maleville) ; dans le Lot, des projets de Fives Machining (Saint-Céré), EP3E (Gramat), de la société nouvelle Virebent (Puy-L'Evêque), VPM Automotion (Figeac) et Andros (Biars-sur-Céré) ; dans l'Aude, des projets de Sud Charpentiers (Fendeille), Terreal (Castelnaudary), Arterris (Castelnaudary) et Actiforest (Esperaza) ; du Gard, des projets de Vega France (Alès), la SA Coudene Michel (Saint-Christol-les-Alès), l'Institut Mines Télécom (Alès), Dumas Récupération (Tresques) et la SARL Nectapeches à Beaucaire ; dans le Gers, des projets des laboratoires Maurice Mességué (Fleurance), Themis (L'Isle-Jourdain) et les Vergers de Gascogne (Fleurance) ; dans le Tarn, des projets de Solutech Industries (Roquemaure), les Eaux de Mont Roucou (Lacaune) et Roussaly Lacaune (Lacaune) ; en Lozère, des projets d'Act 1892 (Florac-Trois-Rivières), la SARL Meyrueix & Fils (Mende) et Neofor (Mende) ; dans les Hautes-Pyrénées, des projets de CAF France (Bagnères de Bigorre) et Pyrénées Charpentiers (Agos Vidalos) ; en Ariège, des projets d'Actis SA (Villeneuve d'Olmes) et des Forges de Niaux (Pamiers).

Culture. De l'univers du bâtiment à celui de la culture, il n'y a qu'un pas vous diront Christophe Guilbert et Pierre Azaïs, les fondateurs du café-théâtre le Violon dingue. Déterminés, passionnés, ils veulent redonner des couleurs au théâtre vivant et rendre la culture accessible à tous les Montalbanais, grâce au digital.

Le Violon dingue à Montauban : en avant le succès

Vous vous posez sans doute la question, comment deux associés, hommes du bâtiment, aux commandes d'ADG Confort à Moissac, entreprise de plomberie, d'électricité et d'Ingeteg à Castelsarrasin, bureau d'étude thermique, se sont lancés dans le café-théâtre. La réponse coule de source : « il faut savoir saisir les opportunités. Lors d'une soirée avec un client au café-théâtre Défonce de Rire de Clermont-Ferrand, le déclic a été immédiat. C'est exactement le lieu qu'il manquait à Montauban » explique Pierre Azaïs. Entrepreneurs dans l'âme, passionnés de théâtre, ils sont très vite passés de l'idée à l'action en recherchant des locaux dans le centre de Montauban. « Avec du recul, j'avoue que c'était un pari un peu fou, dingue... D'où ce double jeu de mot sur le nom du café-théâtre », sourit-il.

Le duo a construit la salle de spectacle du Violon dingue au rez-de-chaussée du 3, rue



Le théâtre le Violon Dingue a ouvert ses portes de 3 septembre 2020 au 3, rue d'Élie à Montauban.



d'Élie et aménagé l'appartement du premier étage pour recevoir les artistes. Le théâtre a ouvert les portes le 3 septembre 2020, un investissement estimé à 200 K€. « Des travaux financés en majeure partie sur fonds propres, grâce à nos entreprises, les banques ont été un peu frileuses sur cette opération, il faut le dire... », ajoute Pierre Azaïs.

NE PAS FAIRE LES CHOSES À MOITIÉ

Les premiers retours au

théâtre sont très satisfaisants, les spectacles affichent complet. « En 2009, lorsque nous avons créé nos entreprises de chauffage, c'était la crise, tout le monde nous disait, vous êtes fous... Mais, on a réussi. On fait tout pour que ça fonctionne... »

Avec un réel appétit pour la culture, appartenant à une famille de musiciens, les deux associés ont fait le tour de plusieurs théâtres en France pour prendre des conseils. « Nous nous sommes entourés de bonnes personnes, puisque

nous ne sommes pas du métier. » Défonce de Rire à Clermont-Ferrand s'est occupé de la programmation et de la logistique. Allant même plus loin, le Violon dingue a produit une pièce : *Surprends-moi chérie* écrite par la montalbanaise Élise Ponti. Le théâtre a réuni des comédiens locaux tels que Romain Simancas, un des protégés des Chevaliers du Fiel. Stéphane Bonnet, directeur artistique est venu agrandir le staff il y a quelques mois. « Nous sommes devenus producteurs,

c'était notre objectif initial », confie le cofondateur. Un barman et un serveur vont rejoindre l'équipe à la rentrée.

DIGITALISER LA CULTURE POUR LA RENDRE ACCESSIBLE

Une culture accessible financièrement et physiquement... À côté du théâtre, Pierre Azaïs et son épouse Christine ont créé l'association « Les 400 coups », avec pour objectif de promouvoir les arts sous toutes leurs formes.

« Nous voulons amener les

résidents des Ephad, des IME (instituts médico-éducatifs) dans notre théâtre et investir dans le numérique. Nous souhaitons filmer également les spectacles en direct et les transmettre grâce aux casques de réalité virtuelle, ce qui permettra aux spectateurs d'interagir avec les comédiens. » Une expérimentation devrait être lancée prochainement avec l'association Les Super Héros et l'hôpital de Montauban.

Le théâtre va aussi acheter des gilets vibrants pour les sourds et malentendants afin de leur permettre d'écouter de la musique.

Pierre Azaïs et Christophe Guilbert tablent sur 400 K€ de chiffre d'affaires, estimant qu'il y a un potentiel énorme à Montauban, sachant que le théâtre peut recevoir 126 spectateurs. « Les comédiens ont beaucoup souffert ces derniers mois, ils ont besoin d'un lieu pour se produire, ce n'est pas du business pur et dur, c'est un écosystème, on crée du lien. »

DORISSE PRADAL

Actualités

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) : SIGNATURE DU PROTOCOLE EN TARN-ET-GARONNE

La préfète de Tarn-et-Garonne Chantal Mauchet et le président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Quercy Garonne Gascogne, Jean-Michel Baylet, ont signé le 30 juillet à La Ville Dieu du Temple un protocole de préfiguration du futur contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Afin d'accélérer la relance et d'accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le gouvernement a en effet souhaité proposer aux collectivités territoriales ce nouveau type de contrat qui se substitue désormais aux contrats de ruralité, contrats de ville et autres engagements réciproques entre l'État et les collectivités locales. À l'issue d'une concertation avec les élus locaux, trois territoires de Tarn-et-Garonne ont décidé de s'engager dans la démarche : le PETR du Pays Midi Quercy, le PETR Quercy Garonne Gascogne et Grand Montauban Communauté d'agglomération. Aux termes du protocole signé le 30 juillet, le PETR Quercy Garonne Gascogne s'engage donc aux côtés de

l'État dans l'élaboration de ce CRTE conçu comme un « contrat intégrateur traduisant l'ambition d'un projet de territoire partagé avec l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, au service de la transition écologique et de la cohésion territoriale ». Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) accompagnera la réflexion sur la transition écologique via l'animation d'ateliers avec l'ensemble des parties prenantes.

L'INCUBATEUR RÉGIONAL NUBBO RECHERCHE SA NOUVELLE PROMO DE START-UP

Quelles seront les prochaines pépites accueillies au sein de l'incubateur régional ? Réponse dans quelques semaines à l'issue du nouvel appel à projet lancé par Nubbo. Les porteurs de projet qui souhaitent ainsi bénéficier de ses programmes d'accompagnement peuvent d'ores et déjà s'inscrire au workshop de pré-incubation « Lancer sa start-up en B2B » leur permettant de tester la faisabilité de leur projet, et ce jusqu'au 3 septembre prochain. Pour intégrer ce programme de pré-incubation, le projet doit répondre aux critères suivants :

- Innovation technologique ou



United Airlines vient d'attribuer au groupe toulousain Newrest un contrat majeur à l'aéroport de Houston (Texas).

d'usage : apporter une évolution significative d'un produit, service ou processus de fabrication qui apporte quelque chose de nouveau sur le marché. • Projet B2B : le modèle économique est nécessairement tourné vers les entreprises. Tous secteurs d'activités : santé, web, ingénierie, chimie, électronique, logiciel... Inscription sur le site nubbo.co/candidatures

NEWREST SIGNE UN NOUVEAU CONTRAT AVEC UNITED AIRLINES

Acteur mondial de la restauration hors foyer, le groupe toulousain Newrest annonce la signature d'une lettre d'intention avec la compagnie aérienne United dans le cadre de la gestion des prestations de restauration à bord au départ de l'aéroport

George Bush Intercontinental de Houston (Texas). Le groupe, qui délivre près d'1,8 million de repas par jour dans 57 pays dans le monde, travaille avec la compagnie United depuis 2008 dans plus de 10 pays et 20 villes à travers le monde. Après être entré sur le marché américain en 2018, le groupe ouvre donc une quatrième ville et étoffe son réseau aux États-Unis. Dès novembre prochain, Newrest assurera la gestion de l'unité de production de repas à bord et la logistique pour la mise à bord des avions de United à Houston. Une étape « cruciale » pour Newrest selon Olivier Sadran, co-PDG du groupe qui assure : « Notre ambition est de fournir des solutions innovantes et d'améliorer les processus déjà en place dans le but d'atteindre le plus haut niveau de

satisfaction pour les passagers court et long-courriers tout en réduisant notre impact environnemental ». Newrest emploie 29 500 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires d'1,4 Md€.

NOUVELLES PERFORMANCES D'ACTIA AU 2^e TRIMESTRE

Le toulousain Actia Group affiche une hausse de 32,2 % de son activité au deuxième trimestre 2021, à 112,2 M€. Son activité est cependant freinée par la pénurie de composants électroniques qui sévit à l'échelle mondiale. Sur le premier semestre 2021, malgré la crise sanitaire et ces difficultés d'approvisionnement, le groupe enregistre une croissance de son chiffre d'affaires de 11,6 % par rapport au premier semestre 2020 à 225,4 M€. L'activité Automotive, qui génère 87,6 % du chiffre d'affaires trimestriel du groupe, soit 98,3 M€, bien que freinée par la crise des composants, progresse de 28,3 %. L'activité Telecom, qui représente 12,4 % du chiffre d'affaires trimestriel du groupe, opère une poussée de +68,1 %, un résultat sensiblement inférieur aux attentes du groupe du fait de décalages dans les livraisons à l'export. Cette progression est due à la montée en puissance des solutions pour le marché du ferroviaire et de l'énergie.

en bref

Mode. La marque toulousaine souhaite relocaliser la production après la crise sanitaire.

Mode & Compagnie se tourne vers le made in France

Créée en 1989, la société Mode & Compagnie a bien évolué. De grossiste en textile, la marque est devenue à spécialiste du « bain », produisant ainsi des maillots pour d'autres marques, comme Morgane, Auchan ou encore C & A. Entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, Mode & Compagnie décide en parallèle de développer sa propre marque en créant des modèles à son nom. C'est le début de la marque propre à l'entreprise. Depuis neuf mois, Mode & Compagnie a été racheté par Éric Pommier. Issu de l'univers de la beauté, il a fait une carrière dans le marketing et à l'international. Il y a deux ans, Éric Pommier décide de sauter le pas dans la gestion de l'entreprise textile, même si ce n'était pas sa vocation. « Je cherchais à me lancer dans une reprise, et sans la Covid-19, jamais je



Éric Pommier, directeur général de Mode & Compagnie.

n'aurais pris cette voie », explique le dirigeant. Les créateurs souhaitant prendre leur retraite, Éric Pommier décide de reprendre l'affaire, ce qui a permis d'éviter des licenciements. « Les créateurs ne trouvaient pas de repreneurs, et une vingtaine de personnes allaient se retrouver sur le carreau », raconte-t-il.

Au moment du rachat de l'enseigne le 31 décembre 2020, la crise sanitaire de la Covid-19 frappait l'Hexagone et les commerces non-essentiels ont été dans l'obligation de fermer leurs portes. Malgré tout, l'année 2020 n'a pas été une catastrophe pour l'entreprise. La première vague a pu être gérée avec une grande satisfaction

pour le nouveau directeur. Les ventes annuelles ayant été faites avant le premier confinement, l'entreprise a su maintenir son chiffre d'affaires. Les aides du gouvernement ainsi que le chômage partiel ont pu s'avérer utiles et l'entreprise a opté pour une reconversion dans la fabrication et la découpe de masques en tissu. Mais cela a été de courte durée. La reconversion a dû prendre fin très rapidement après le déconfinement. « Il y a eu un bad buzz sur les masques en tissu, pas forcément justifié et encore moins à notre avantage », confie Éric Pommier.

Aujourd'hui, le projet principal du nouveau dirigeant est de relocaliser la production en France. Depuis la création de l'entreprise, la production se passe principalement en Chine, et Éric Pommier souhaite produire des maillots «

made in France ». « C'est un projet en cours de développement, mais il faut trouver les bons couturiers et couturières pour qu'ils puissent être formés à notre façon de concevoir », explique-t-il. Entre 2019 et 2021, avec les gilets jaunes et la crise sanitaire, l'entreprise a perdu 30 % de son chiffre d'affaires sur le marché français. Implanté dans une douzaine de pays en Europe, comme l'Espagne, l'Italie, la Suisse ou encore la Russie, Mode & Compagnie souhaite développer son marché encore plus loin, en Asie ou aux États-Unis. Mais pour l'heure, le projet de développement majeur reste la relocalisation. « Nous souhaitons préserver des savoir-faire des sites de productions locaux, pour nous développer sur un marché plus business to business », conclut Éric Pommier.

MAËVA CURUTCHET

Actualité

LA MAISON DE L'HORLOGE, PROPRIÉTÉ DE VNF, DEVIENT LE NOUVEAU SIÈGE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE OCCITANIE-PYRÉNÉES

Depuis le 11 mai 2021, La Maison de l'Horloge, située au 135 allée de Brienne, aux Ponts-Jumeaux, à Toulouse et dont sa construction date 1845, abrite le siège de la Délégation Régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du Patrimoine. Organisme national privé créé par la Loi du 2 juillet 1996 reconnu d'utilité publique par un décret du 18 juillet 1997, cette dernière œuvre au quotidien pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français. Elle promeut, à travers diverses opérations, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité. Chaque année, sa délégation Occitanie-Pyrénées soutient près de 150 projets régionaux de restauration et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Sécurité. L'entreprise Olgham, basée à Pelleport, qui accompagne le développement des systèmes, des logiciels et des matériels embarqués critiques notamment dans le domaine aéronautique, met le cap sur l'intelligence artificielle.

L'IA au cœur de l'audit des domaines critiques

Experte en sûreté et certification des systèmes critiques industriels et notamment dans l'univers de l'aéronautique et du spatial et de la défense, l'entreprise haut-garonnaise Olgham, qui, depuis sa création en 2018, s'est attaquée à un marché de niche, poursuit son développement au sortir de la crise. Dans le détail, Olgham dont le siège est basé à Pelleport, accompagne les industriels dans l'optimisation de leurs systèmes et logiciels complexes, dans des domaines dits « critiques » dans lesquels la notion de « safety », à savoir la « protection de la vie humaine », entre en jeu.

À l'origine de cette création, il y a deux actionnaires issus du monde de la certification aéronautique embarquée : Phuc Dinh et Denis Roelants, ancien salarié du groupe Airbus, spécialisé dans les audits de certification auprès de fournisseurs d'équipements aéronautiques. « Dans le cadre de ces audits, je devais m'assurer que les équipements rendent leurs fonctions, quel que soit l'incident, ou le contexte dégradé, par exemple, une panne, une erreur de conception, une faille de vulnérabilité, etc. Cependant, par déontologie, j'étais limité dans ma capacité d'aide aux industriels. Même si je connaissais les solutions, je ne pouvais pas les suggérer. De cette frustration est



Denis Roelants, cofondateur d'Olgham.

née l'envie d'entreprendre. À travers Olgham, j'ai voulu apporter aux fournisseurs des solutions alternatives optimisées, avec la casquette d'auditeur mais aussi avec celle de consultant, en vue de construire une approche nouvelle de la safety et de la certification. »

DÉTECTER LES INCOHÉRENCES FONCTIONNELLES

L'entreprise, qui mêle ainsi des activités d'audit, d'accompagnement et de formation détient une large palette d'expertises – comme assurer la fiabilité et la sûreté des systèmes complexes, aider à respecter la conformité aux normes réglementaires et industrielles, à résoudre des défauts techniques des logiciels ou détecter des cyber-failles de sécurité, ou

encore accompagner les industriels dans le développement de logiciels de modélisation ou de simulation GNSS. Elle dévoilera en octobre un nouvel outil d'audit basé sur l'IA (six moteurs IA cumulés, par apprentissage), baptisé Scannol. « Un système aéronautique est, par exemple, une succession d'équipements électroniques couplés souvent avec un logiciel complexe. Si on y implémente une modification (correction ou évolution), cela peut générer des effets de bord ailleurs, à savoir des régressions fonctionnelles difficilement détectables humainement. J'ai d'abord développé une technique d'audit qui me permettait d'identifier ces problématiques, avant d'affiner ma méthode et de la transformer sous forme d'outil intégrant l'in-

telligence artificielle. Aujourd'hui, nous finalisons le développement de cet outil qui représente une rupture technologique par la détermination de régressions fonctionnelles dans des codes logiciels complexes et critiques. Il ne s'agit nullement de déterminer des erreurs de codage, car beaucoup d'outils savent le faire, mais plutôt de permettre à l'IA de comprendre les intentions du codeur, et de construire un raisonnement de cohérence ou d'incohérence fonctionnelle sur l'ensemble du code source, lorsque des évolutions ou des corrections sont implémentées quelque part, détaille Denis Roelants. C'est la première fois qu'une IA va raisonner comme un humain pour comprendre l'architecture en place. Cet outil permet aux entreprises en charge du développement de codes sources complexes de réaliser des économies considérables. On économise ainsi une grande quantité de tests et les temps d'analyse sont naturellement plus rapides. Les gains peuvent aussi être réalisés du côté du client qui réceptionne le code source pour en valider son intégrité fonctionnelle. » Une façon aussi pour l'entreprise de se préparer aux nouvelles normes déployées par les autorités européennes. « Notre outil va au-delà de l'application

du référentiel aéronautique DO-330 et prend en compte les recommandations du Codann. Car en effet, d'une manière générale, l'IA est non déterministe, et, par conséquent, la vérification du bon fonctionnement du logiciel ne peut pas être réalisée par la simple création de tests. Il faut prendre en compte la matière initiale et évaluer les raisonnements et le faisceau de conclusions possibles. Cette problématique est la même pour les développements dans des domaines contraints et critiques, tels que l'aéronautique embarquée. Depuis mars 2020, les autorités européennes, accompagnées de grands industriels, avancent sur la définition d'un standard de développement qui aiderait à la « certification » de logiciels critiques pour, par exemple, décider à la place d'un pilote, à l'horizon 2035. Nous en sommes au tout début de l'ère de l'IA dans des systèmes décisionnaires critiques et nous avons le moyen de nous mettre au diapason. »

SECTEURS PLUS GÉNÉRALISÉS

Si l'entreprise concentre l'essentiel de son activité autour de services dédiés aux domaines critiques, elle envisage également d'apporter son expertise dans d'autres secteurs plus généralistes tels que l'automobile, le ferroviaire ou le médical.

D'ici 2023, elle prévoit de poursuivre ses efforts de R & D et d'élargir l'utilisation de l'IA à ces secteurs.

Quid d'une croissance à l'international ? « Nous nous concentrons d'abord sur le marché français même si nous avons quelques clients à l'étranger basés notamment au Canada, aux États-Unis, en Chine, en Suisse et en Turquie. Nous envisageons cependant d'étendre l'accompagnement et le développement de logiciels embarqués en Corée du Sud. »

Apporter une rupture, c'est sans contester le credo de l'entreprise. Au-delà des méthodes d'audit moins cloisonnées, le dirigeant a également mis en place une organisation interne basée sur l'intelligence collective, le télétravail (avec activités sur sites clients) et des prises de décisions en concertation. Une approche managériale qui a permis à Olgham, forte de 18 collaborateurs, de garder le cap pendant la crise, puisqu'elle a vu son CA augmenter en 2020. Elle s'est également distinguée lors de la 18^e édition du prix de la TPE 2020 dans la catégorie « pilote » décerné par le CCI, qui récompense les entreprises capables de projeter leurs équipes dans l'avenir et de ne pas dévier de leur feuille de route.

JENNIFER LEGERON

Actualités

SECOND APPEL À PROJET
« RECYCLAGE FONCIER
DES FRICHES EN
OCCITANIE »

Lancé dans le cadre du plan de relance, l'appel à projet « recyclage foncier des friches en Occitanie » contribue à l'aménagement durable du territoire et à la relance de l'activité économique en apportant un soutien financier exceptionnel aux projets de reconquête de friches urbaines. Après une première édition couronnée de succès en début d'année, la seconde édition va permettre d'accompagner de nouveaux projets. L'enveloppe dédiée à ce fonds s'élevait initialement à 300 M€. Compte tenu du très grand succès de la première vague et des besoins exprimés par les territoires, l'enveloppe du fonds friche a été revalorisée à 650 M€. En Occitanie, le premier appel à projet a permis de mobiliser un peu plus de 23 M€ de subventions sur plus de 40 opérations. Elles vont contribuer à la création de plus de 1800 logements et 200 000 m² d'activités économiques sur l'ensemble du territoire régional. Une somme équivalente de 23 M€ sera consacrée au second appel à projet.

SIG. Le groupe de l'Isle-Jourdain a développé une technologie qui facilite la modélisation des réseaux.

Le gersois Parera et Enedis signent un partenariat

Spécialisée dans la cartographie, le DAO (dessin assisté par ordinateur) et les SIG (systèmes d'information géographique) pour les principaux gestionnaires de réseaux, collectivités et syndicat, le groupe Parera, basé à l'Isle-Jourdain, vient de développer un système de détection cartographique 3D capable de modéliser le réseau électrique qu'il soit aérien ou souterrain. Une innovation de rupture qui intéresse au premier chef Enedis, filiale d'EDF, gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, qui, par le biais de la signature d'une convention de partenariat, a décidé de soutenir le projet.

DE MULTIPLES AVANTAGES

Le système développé par la PME gersoise permet en effet, grâce à des capteurs embarqués dans un véhicule, inséré dans le flux de circulation, de récupérer les données de tous les réseaux environnants, dont le réseau d'électricité. Une fois ces données collectées, l'outil

permet ensuite aux équipes de Parera à l'Isle-Jourdain de modéliser en 3D le réseau avec une localisation par GPS extrêmement précise.

La solution offre de multiples avantages. Les collectivités peuvent en effet répondre plus facilement aux nombreuses réglementations auxquelles elles sont soumises (détection, Plan Corps de Rue Simplifié, auscultation de voirie, etc.). Par ailleurs, la collecte des données s'effectue en un seul passage sans perturber les usagers, d'où un gain de temps et de moindres nuisances.

Parera a obtenu en début d'année une aide de 589 000 € dans le cadre du plan de relance pour développer son innovation, sur un investissement global de 1,85 M€.

Via le partenariat signé en juillet entre le Gersois et Enedis, ce dernier s'engage à participer à ce développement, en apportant en particulier son regard de gestionnaire de réseau d'électricité, utilisateur des données produites par Parera.



Bastien Toulemonde, directeur régional d'Enedis Midi-Pyrénées Sud a rencontré les équipes de Parera en juillet dernier, dont Jacques Cettolo, président du groupe, à gauche sur la photo.

DU CÔTÉ DE LA TECHNOLOGIE

Les capteurs du véhicule combinent les technologies de mobile mapping system et Stream-UP qui permettent d'effectuer du 3D aérien et souterrain lors d'un seul et même passage. Le mobile mapping system utilise un équipement de pointe pour l'acquisition et le traitement de nuages de points : le Leica Pegasus 2 Ultimate. Capable de scanner en roulant à une vitesse de 90 km/h, il peut

intervenir sur tous types de routes, sans gêner le trafic.

Équipé d'un ensemble d'instruments de mesure de dernière génération, ce scanner dynamique permet l'acquisition de près de 1 million de points par seconde avec une précision centimétrique. Le nuage de points résultant est dense et très homogène, et est associé à une prise d'image simultanée et à une technologie LiDAR. Le Stream-Up est un système

GPR (Ground Penetrating Radar) innovant capable de détecter les réseaux enterrés jusqu'à 3,5 m de profondeur. Il est fonctionnel, tant en milieu urbain que rural, sans ralentir le trafic (la vitesse d'acquisition atteignant 60 km/h). Le Stream-Up est utilisé sur le même véhicule que l'acquisition via le mobile mapping system, grâce à sa compacité qui augmente sa transportabilité.

Le groupe gersois qui déploie ses équipes sur l'ensemble du territoire national, dans les DOM, en Afrique de l'ouest et à Madagascar, a signé plus tôt dans l'année un autre partenariat avec WiseBIM, start-up spécialisée dans l'intelligence artificielle pour le BIM (Building Information Modeling). Il vise à permettre aux gestionnaires de patrimoine et d'immobilier, d'obtenir plus simplement et rapidement des jumeaux numériques (représentation numérique d'un bâtiment en 3D).

Parera, qui emploie 680 salariés dans le monde, a réalisé un chiffre d'affaires de 32 M€ en 2020.

Événementiel. La pépète toulousaine développe des systèmes dynamiques de réalité virtuelle.

By Evos s'intéresse au marché du bien-être

Amateurs de sensations fortes, vous êtes à la bonne adresse, chefs d'entreprise en quête d'animations originales aussi. Directeurs d'Ehpad également... De fait les systèmes dynamiques de réalité virtuelle développés par By Evos ont cette particularité de s'adresser à des univers aussi dissemblables que l'événementiel, la formation ou le bien-être. Avec un fil conducteur : la passion qui a gagné Nicolas Chabbal, puis son frère Sébastien, tout deux aux manettes de la TPE toulousaine qui, depuis plus de 20 ans, conçoit, fabrique et propose aux agences d'événementiel et aux entreprises ces machines du futur.

DES APPLICATIONS LUDIQUES

C'est par une Formule 1 que tout a commencé. « En tant qu'agence d'événementiel, nous avons pendant plusieurs années accompagné des lancements de nouveaux modèles pour des concessionnaires automobiles du Sud-Ouest, détaille Sébastien Chabbal. Mais pour se démarquer des

autres agences, sur ce marché très concurrentiel, Nicolas a émis le souhait de se doter d'une animation un peu atypique. Il y a une dizaine d'années, il a donc acheté une véritable Formule 1 des écuries Arrows et décidé de construire autour un simulateur, pour « conduire une Formule 1 » dans une véritable Formule 1. À l'époque, c'était aussi le tout début de la réalité virtuelle (VR), d'où l'idée d'utiliser dans son simulateur. Faute de pouvoir se procurer des casques de VR, il a fait appel à des développeurs. Et c'est comme ça qu'il est devenu l'un des premiers, dans l'événementiel, à disposer d'un simulateur qui fonctionne en VR ». L'engouement pour la machine est immédiat. De quoi encourager les deux frères à étoffer rapidement leur parc d'animations avec l'achat aux États-Unis d'un piano géant de sept mètres de long sur deux de large, en exclusivité française, d'un bobsleigh pour reproduire les sensations de la piste de La Plagne, une autre exclusi-



L'entreprise dispose d'un parc d'une trentaine de machines.

tivité française, d'un simulateur de jet-ski, de moto, de kart, de ski nautique, ski alpin, surf, snowboard, kayak, roller coaster, navette et même traîneau du père Noël...

« Aujourd'hui nous avons un parc d'une trentaine de machines de réalité virtuelle et de simulateurs sur systèmes dynamiques ou non. Nous réalisons nos propres logiciels et nous construisons nos machines de A à Z. Ce qui fait que nous sommes désormais tournés exclusivement vers la

prestation en réalité virtuelle. Nous intervenons pour des agences d'événementiel, des collectivités, des entreprises, partout en France et à l'étranger : en Belgique, en Suisse, aux Pays-Bas, en Espagne... et personne ne sait que derrière tout ça il y a une entreprise toulousaine », reconnaît Sébastien Chabbal.

AU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

À ces animations ludiques s'ajoutent aussi un catalogue de simulateurs de formation,

en peinture industrielle, mécanique, électricité, soudure... « Ce sont des outils professionnels, ne sortent pas des ateliers d'Airbus ou autre, que nous détournons de leur usage pour faire de l'événementiel : par exemple pour faire de l'initiation ou lors des journées portes ouvertes », détaille Sébastien Chabbal. By Evos a ainsi été sollicité par le ministère de l'Éducation nationale lors d'événements pour, grâce à ces simulateurs devenus pour le coup eux aussi ludiques, sensibiliser les plus jeunes aux métiers manuels.

L'entreprise, qui réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 480 K€ en année normale, « avec une croissance à deux chiffres tous les ans », a beaucoup souffert de la crise sanitaire. Son effectif s'est réduit de cinq à trois personnes aujourd'hui. Alors que le marché devenait atone, elle en a cependant profité pour développer sept nouvelles machines.

Pendant cette « période d'hibernation », elle a aussi planché sur une nouvelle offre,

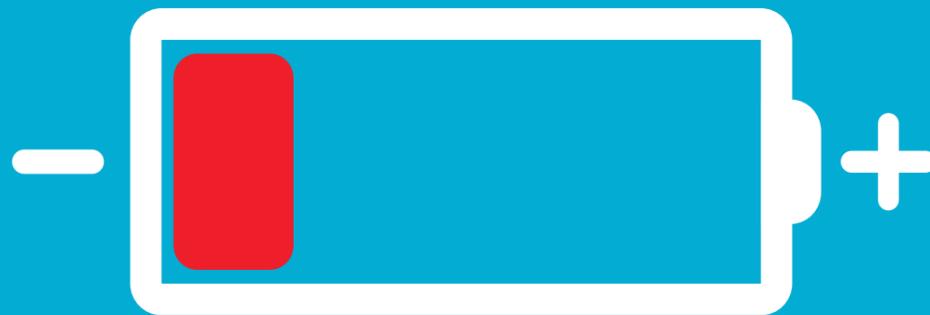
Evos Connect, qu'elle destine notamment aux Ehpad « pour détendre les personnes âgées ». Un concept né à l'occasion d'un repas de famille. « L'idée était de rendre la réalité virtuelle plus accessible et donc très simple à mettre en œuvre. Notre solution se compose d'un casque et d'un boîtier doté d'un écran. Il n'y a rien à faire sinon brancher la prise, le casque et choisir la vidéo ». Les expériences proposées sont multiples, du voyage au bien-être. « Nous nous sommes en effet rapprochés d'un thérapeute, ce qui fait qu'on peut aussi travailler sur la respiration, la décontraction musculaire, etc. »

Avec sa solution déjà testée au sein d'un Ehpad à Toulouse, By Evos souhaite cibler également les cliniques pédiatriques mais entend toucher aussi le marché des entreprises, de plus en plus préoccupées par le bien-être au travail... Un gros industriel de la région s'est déjà dit intéressé et des discussions sont programmées à la rentrée.

A.B.



**RÉSERVES
FAIBLES**



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT !**

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

TROUVEZ LA COLLECTE
LA PLUS PROCHE
DE CHEZ VOUS



dondesang.sante.fr

0 800 972 100

Service & appel
gratuits

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.gazette-du-midi.fr



Opinions

PAR HERVE LIOTAUD, VP WESTERN EUROPE, CHEZ SAILPOINT

Un faux sentiment de sécurité

Nous avons atteint un certain point d'inflexion en matière de sécurité des identités au cours des derniers mois par le fait que de plus en plus d'entreprises se sont intéressées de plus près à la manière dont elles connectaient leurs employés aux systèmes et aux données nécessaires à leur travail, en particulier après la transition massive de l'année dernière vers le télétravail.

Il ne s'agissait pas seulement d'un regard plus attentif sur l'efficacité de l'accès des travailleurs, mais aussi d'une meilleure compréhension et d'une plus grande importance accordée à la sécurisation de ces points d'accès. Cela peut sembler une nuance mineure – permettre ou sécuriser l'accès – mais il est en fait essentiel de la comprendre afin de protéger correctement une entreprise.

L'entreprise d'aujourd'hui est entourée d'un périmètre qui aujourd'hui est une question d'identités. Ces identités comprennent tout, des employés à temps plein ou à temps partiel aux entrepreneurs, en passant par les partenaires. Chacune d'entre elles s'accompagne de centaines, voire de milliers de points d'accès différents, car ces

travailleurs se connectent aux systèmes, aux outils et aux ressources en Cloud nécessaires à leur travail. Chaque identité et chaque point de connexion devient alors un point de risque s'il n'est pas correctement sécurisé.

C'est d'ailleurs le fil conducteur de l'identité qui échappe à certaines organisations. Si vous vous contentez d'ouvrir la porte à votre personnel sans mettre en place les contrôles de sécurité adéquats autour de chacun de vos points d'accès, vous exposez votre entreprise à un niveau de risque potentiel important.

Pendant longtemps, on a supposé qu'en permettant à votre personnel d'accéder à la technologie dont il a besoin pour faire son travail, avec une authentification forte, comme l'AMF, vous étiez en sécurité. Mais pour véritablement sécuriser votre périmètre, vous devez trouver un équilibre entre l'habilitation de vos employés et la sécurisation de leur accès à la technologie.

Supposons qu'un employé type ait besoin d'accéder à des centaines d'applications, de données et de ressources professionnelles pour faire son travail. Cela inclut à la fois les applications logicielles traditionnelles

et l'afflux d'applications SaaS que la plupart des entreprises doivent désormais gérer. Ce n'est pas parce qu'un employé demande l'accès à certains fichiers, systèmes et applications qu'il doit l'obtenir sur la base d'une approbation superficielle. En fait, cela soulève une série de questions très importantes : qui est cet employé qui demande l'accès et quel est son rôle dans l'entreprise ? Doit-il avoir l'accès ? Que doit-il pouvoir faire avec son accès ? Combien de temps auront-ils besoin de cet accès ? Si son rôle change, ses privilèges d'accès doivent-ils également changer, être affinés, voire supprimés ?

Et ce ne sont là que les questions les plus élémentaires de la liste.

Le problème est que si vous accordez simplement un accès sans avoir la capacité de répondre facilement et rapidement à chacune de ces questions (et plus encore), vous venez d'exposer votre entreprise à un déluge de risques potentiels.

Mais en réalité, il suffit d'un seul. Un seul employé compromis. Un point d'accès. Un point d'exposition. C'est tout ce qu'il faut à un adversaire pour pénétrer dans une entreprise d'au-

jourd'hui.

Accorder un accès au nom de la poursuite de l'activité sans tenir compte de la question de savoir si/comment/pourquoi votre personnel a l'accès qu'il a, est une faille fatale pour les organisations d'aujourd'hui.

L'habilitation sans contrôle introduit aujourd'hui un faux sentiment de sécurité. C'est autoriser tous ces travailleurs à entrer dans le bâtiment proverbial, mais sans une couche de contrôles de sécurité des identités en place pour garantir que l'accès est nécessaire, qu'il est conforme à la politique de sécurité et qu'il est pertinent pour le travail et le rôle de ce travailleur. Et vous ne vous en rendez peut-être compte que lorsqu'il sera trop tard.

Il est temps de repenser l'idée que l'octroi d'un accès est suffisant. Ce n'est en fait que le début. Pour sécuriser réellement une entreprise, nous devons dépasser ce faux sentiment de sécurité et sécuriser réellement chaque identité et chaque point d'accès. La seule façon de parvenir à une « sécurité totale » est de s'assurer que chaque travailleur et chaque point d'accès dont il dispose est protégé par la sécurité de l'identité. C'est la voie sûre à suivre.



Espoir

Arte a récemment diffusé un reportage titré « France, un espoir venu du nord ». Il suivait une équipe de l'institut Pasteur de Lille dont les travaux, lancés au début de la pandémie, visaient à rechercher, parmi une collection de 2000 molécules connues et autorisées en santé humaine, celles capables de soigner les malades atteints de la Covid-19. Travaux qui ont rapidement permis d'identifier l'une d'elles, utilisée pendant de nombreuses années dans le traitement des rhinopharyngites, comme particulièrement prometteuse. Fol espoir pour ces chercheurs qui ont eu toutes les peines du monde, malgré des résultats en labo très encourageants et l'utilisation d'une substance bien connue des scientifiques, à obtenir de l'administration concernée qu'elle autorise enfin le lancement des essais cliniques sur l'homme. L'autorisation tombée près d'un an après, les essais ont débuté en juin... Illustration de ce que vient de pointer la Cour des comptes dans un rapport : nous avons investi trois fois moins dans la recherche publique que les Allemands et les Britanniques dans la lutte contre la pandémie. « La France a perdu une bataille... » A. B.

édito

le regard de Faro

LES VACANCES, ÇA CHANGE TOUT



Vient de paraître

L'ÉCONOMIE À VENIR DE GAËL GIRAUD & FELWINE SARR, ÉDITION LES LIENS QUI LIBÈRENT



Retisser le lien social en décomposition, ou encore panser les blessures de la colonisation... Gaël Giraud et Felwine Sarr mêlent philosophie, spiritualité, politique et économie. Ils rappellent que l'économie n'est pas une finalité et insistent sur la nécessité pour l'humanité de se définir un projet

plus grand que la maîtrise des instruments. Ils proposent non seulement de repenser la macroéconomie pour la faire dialoguer avec toutes les sciences afin de faire advenir une pensée de l'économie relationnelle, mais aussi de modifier les structures épistémologiques de nos sociétés dans leur ensemble. Pour remédier aux maux contemporains, Gaël Giraud et Felwine Sarr appellent à un travail intérieur, qui ouvre à l'altérité et au dialogue, à la capacité d'accueil, qu'ils érigent en fondement de l'humanité.

Droit social. Le congé de paternité est porté à 25 jours. Il s'ajoute au congé de naissance de trois jours. Sept jours doivent être obligatoirement pris à la naissance de l'enfant.

Allongement du congé de paternité

Créé en 2002, le congé de paternité concerne 400 000 parents chaque année. 30 % des pères n'utilisent pas ce droit à congé, essentiellement pour des raisons professionnelles, en particulier les travailleurs les plus précaires (CDD, chômeurs), alors que l'indemnisation par la sécurité sociale représente la quasi intégralité du salaire net (entre 9,66 et 89,03 €). Jusqu'à présent, les pères pouvaient bénéficier d'un congé de 11 jours à prendre dans les quatre mois de la naissance de l'enfant.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le congé de paternité est porté à 25 jours.

Ce congé est divisé en deux périodes. La première période de quatre jours consécutifs doit être obligatoirement prise à la suite du congé de naissance de trois jours. En pratique, il s'agit donc d'un congé obligatoire de sept jours à prendre immédiatement après la naissance de l'enfant.

La seconde période du congé doit intervenir dans les six mois de la naissance de l'enfant, soit deux mois de plus que dans le régime antérieur.

La seconde période du congé n'est pas obligatoire. D'une durée de 21 jours, elle peut être fractionnée en deux périodes, chaque période devant durer au moins cinq jours.

En cas de naissances multiples, la durée du congé de paternité est portée de 25 jours à 32 jours.

En cas d'hospitalisation de l'enfant après sa naissance, le premier congé de quatre jours peut être prolongé de trente jours maximum, non fraction-

nables (soit un premier congé de 34 jours).

La seconde période de congé peut être prise dans les six mois suivant la fin de l'hospitalisation. Le congé de paternité de 25 jours bénéficie tant aux salariés qu'aux travailleurs indépendants. Les règles diffèrent cependant selon le statut. Il concerne non seulement le père de l'enfant mais également le conjoint de la mère, son concubin ou partenaire pacsé.

CONGÉ DES SALARIÉS

Le congé de paternité bénéficie à tous les salariés, sans condition d'ancienneté et quel que soit le type de contrat du travail (CDI, CDD ou contrat temporaire).

Congé obligatoire. Pour les salariés, la première période de quatre jours est obligatoire, tant pour le salarié que pour l'employeur. Elle fait immédiatement suite au congé de naissance de trois jours. Les nouvelles règles ont pour conséquence d'instituer un congé obligatoire de sept jours au cours duquel l'employeur ne peut pas imposer au salarié de travailler.

Le congé de naissance se décompte en jours ouvrables (sans tenir compte des dimanches et jours fériés). Le congé de paternité se décompte quant à lui en jours calendaires.

Ainsi, par exemple, si la naissance a lieu un samedi, le congé de naissance commence le samedi et se termine le mardi. Il est obligatoirement suivi du congé de paternité de quatre jours, du mercredi au samedi, en pratique jusqu'au lundi matin.



Si la naissance intervient un jeudi, le congé de naissance se déroule du jeudi au samedi. Il est suivi à compter du dimanche du congé de paternité de quatre jours jusqu'au mercredi.

Précisons que le congé de naissance n'est pas nécessairement pris le jour même de la naissance, mais seulement à une date proche.

Congé de 21 jours. La seconde période de congé de paternité, de 21 jours calendaires, est facultative pour le salarié. Il peut être fractionné en deux périodes, chaque période devant durer au moins cinq jours calendaires.

La seconde période peut suivre immédiatement le premier congé ou être prise à une date ultérieure, à condition d'intervenir dans les six mois de la naissance.

Ainsi, un salarié peut prendre 12 jours de congés après la naissance (7 + 5) puis le reliquat de 16 jours (21 - 5) dans les six mois de la naissance.

INFORMATION DE L'EMPLOYEUR

Le salarié doit informer l'employeur de la date prévue pour l'accouchement au moins un mois avant cette date. Il doit également informer l'employeur des dates et durées des différentes périodes du congé de paternité, au moins un mois avant le début de chaque période.

En cas de naissance de l'enfant avant la date prévue, l'employeur doit en être informé sans délai.

INDEMNISATION DU SALARIÉ

Les jours du congé de naissance sont normalement

rémunérés par l'employeur.

Le congé de paternité ouvre droit à une indemnisation de la sécurité sociale dans la limite de 25 jours.

Les indemnités journalières sont versées dans les mêmes conditions que pour le congé de maternité (salaire brut abattu de 21 % dans la limite du plafond de la sécurité sociale) ce qui correspond au salaire net, entre 9,66 et 89,03 € par jour. Seuls les salariés percevant un salaire supérieur au plafond ne sont pas intégralement indemnisés.

L'indemnisation est acquise à condition d'avoir travaillé au moins 150 heures au cours des trois mois précédant ou d'avoir cotisé sur un salaire d'au moins 10 403,75 € au cours des six mois précédant.

CONGÉ DES TRAVAILLEURS

INDÉPENDANTS

Les travailleurs indépendants, gérants non salariés et professions libérales, bénéficient d'une indemnisation de la sécurité sociale pour le congé de naissance de trois jours et le congé de paternité de 25 jours.

Pour bénéficier de cette indemnisation, il est nécessaire d'interrompre l'activité professionnelle pendant au moins sept jours immédiatement à la naissance de l'enfant (ce qui correspond au congé obligatoire des salariés). Une attestation sur l'honneur en ce sens doit être produite.

Les 18 autres jours du congé de paternité peuvent être pris en deux fractions d'au moins cinq jours au cours des six mois suivant la naissance de l'enfant.

Les indemnités journalières de sécurité sociale sont équivalentes à celles versées en cas de maternité, soit 56,35 € par jour (1/730 du plafond annuel de la sécurité sociale = 41 136 €), ou 1 408 € pour la totalité du congé de 25 jours.

Les autoentrepreneurs bénéficient de la même indemnisation à condition que leur revenu annuel soit au moins égal à 4 046,40 €. A défaut, l'indemnité est égale à 10 % de l'indemnité normale (5,63 € par jour, 140,75 € pour les 25 jours).

L'indemnisation de la sécurité sociale est soumise à une condition d'affiliation minimale de dix mois.

Loi 2020-1576 du 14 décembre 2020

Décret 2021-574 du 10 mai 2021

Code du travail, article L 1225-35

PAR L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'OCCITANIE

Un guichet unique électronique des formalités des entreprises

Les formalités des entreprises sont accomplies auprès des centres de formalités des entreprises (CFE) regroupés en sept réseaux (chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers et de l'artisanat, greffes des tribunaux de commerce, Urssaf, etc.). Chaque entreprise est rattachée à un CFE, lequel dépend de l'activité exercée, de la forme juridique de l'entreprise et du lieu retenus pour l'exercice de cette activité.

Créé par la loi Pacte, le « guichet unique électronique des formalités des entreprises » se substituera totalement aux CFE à compter du 1^{er} janvier 2023. Sa responsabilité a été confiée à l'Inpi.

QUOI DE NEUF ?

Ont été fixées les conditions de collecte, de gestion et de transmission aux organismes destinataires et autorités compétentes, par le guichet unique électronique, des dossiers de création, de modification

de situation et de cessation d'activité des entreprises.

En attendant sa mise en place définitive à compter du 1^{er} janvier 2023, ont été définies des modalités transitoires de mise en place du guichet unique électronique, du 1^{er} avril 2021 jusqu'au 31 décembre 2022, pour permettre notamment aux entreprises de s'adapter progressivement à ce nouveau dispositif.

Ainsi, depuis le 1^{er} avril 2021, les entreprises peuvent utili-

ser le guichet unique pour réaliser leurs formalités de création, de modification ou de cessation d'activité.

À compter du 1^{er} janvier 2023, le recours au guichet unique électronique deviendra obligatoire.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les entreprises ayant un siège social, un établissement principal, un établissement secondaire ou une adresse en France, ainsi que les entreprises étrangères souhaitant y

exercer une activité.

QUELLE EST LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR ?

Depuis le 1^{er} avril 2021. Pour en savoir plus : article

1^{er} de la loi Pacte n° 2019-486 du 22 mai 2019; décret n° 2021-300 du 18 mars 2021 portant application de l'article 1^{er} de la loi Pacte; www.guichet-entreprises.fr



1, Boulevard des Récollets, CS 97802, 31078 Toulouse Cedex 4 – Le Belvédère. Tél. 05 6114 7160 – www.oec-occitanie.org

Droit des sociétés. Désormais, une société absorbante peut être pénalement poursuivie pour des faits commis par la société absorbée. Pour Julien Gasbaoui, avocat spécialisé en droit pénal des affaires et la défense des professionnels du chiffre, cette évolution, due à un revirement de jurisprudence*, va sensiblement marquer l'orientation des audits de risque, puisqu'au risque civil s'ajoute désormais un risque pénal, même commis par une personne morale distincte.

Une société absorbante peut désormais être responsable pénalement pour des faits commis par la société absorbée

En 2002, un incendie avait frappé les entrepôts de stockage d'archives d'une société. Celle-ci avait alors fait l'objet de poursuites, car elle avait failli à ses obligations de sécurité. Or, quelques mois avant l'audience devant le tribunal correctionnel, une fusion-absorption était intervenue. Après plusieurs procès, la Cour de cassation a confirmé, en novembre 2020*, la condamnation au pénal de la société absorbante.

POURQUOI UNE TELLE ÉVOLUTION ?

Le droit français admet depuis plus de 20 ans la responsabilité pénale des personnes morales. Pour autant, la transmission du passif pénal à l'occasion d'une opération de fusion était jusqu'à traditionnellement rejetée. Cette solution trouvait sa justification dans le principe de personnalité des peines : la personne morale de l'absorbée ayant disparu, cette disparition était assimilée au décès d'une personne physique entraînant l'extinction de l'action publique. En conséquence, la réalisation d'une fusion permettait à l'absorbée d'échapper à sa responsabilité pénale.

Quatre raisons justifient cette évolution :

- Depuis 2015, une diver-

gence existait avec la Cour de justice de l'Union européenne. Pour cette dernière, la directive concernée** devait s'interpréter comme entraînant « la transmission, à la société absorbante, de l'obligation de payer une amende infligée par décision définitive après cette fusion pour des infractions au droit du travail commises par la société absorbée avant ladite fusion ». Le droit français se trouvait alors en contradiction avec le droit de l'UE et l'obligation de chaque État membre de mettre en œuvre les directives prises par les institutions de l'Union. Une première justification de cette solution réside donc dans la nécessité de mettre le droit français en conformité avec le droit de l'UE.

- De son côté, la Cour européenne des droits de l'homme avait ouvert une autre brèche, considérant une continuité économique entre l'absorbée et l'absorbante, impliquant que la personne de la première n'est pas véritablement différente de celle de la seconde. Faisant sienne cette approche économique, en France, la Cour de cassation considère à son tour que « la société absorbante n'est pas distincte de la société absorbée ». Conséquence : l'absorbante peut être condamnée pénalement pour des faits constitutifs d'une infraction

commise par la seconde avant l'opération de fusion-absorption.

- Le code de procédure pénale, qui ne prévoit pas expressément l'extinction de l'action publique lors de l'absorption d'une société, ne s'oppose pas non plus à cette nouvelle interprétation.

- Enfin, l'idée d'une nécessité de la répression justifie également la solution retenue. Comme l'a affirmé la CJUE, « si la transmission d'une telle responsabilité était exclue, une fusion constituerait un moyen pour une société d'échapper aux conséquences des infractions qu'elle aurait commises, au détriment de l'État membre concerné ou d'autres intéressés éventuels ». Or pour la chambre criminelle, l'autorisation du transfert de responsabilité pénale entre la société absorbée et la société absorbante*** est la seule voie permettant de sanctionner pénalement la société absorbante pour des faits commis avant la fusion par la société absorbée.

TROIS LIMITATIONS À CETTE NOUVELLE RESPONSABILITÉ

Seules les fusions de sociétés par actions, qui entraînent la dissolution de la société absorbée, sont concernées. Les seules peines encourues sont les amendes et les confiscations de biens (peines de



Julien Gasbaoui, avocat spécialisé en droit pénal des affaires

nature patrimoniale, fondées sur le principe de transmission universelle du patrimoine à l'absorbante). Enfin, ce revirement de jurisprudence n'est applicable qu'aux opérations de fusion conclues après le 25 novembre 2020****. Ainsi, les opérations de ce type

conclues antérieurement ne sont pas concernées.

MAIS UN ÉLARGISSEMENT EN CAS DE FRAUDE

Par exception, en cas de fraude, c'est-à-dire lorsque l'opération de fusion-absorption a pour finalité de faire échapper l'absorbée à sa responsabilité pénale, l'absorbante est responsable pénalement des faits commis par l'absorbée, et ce quelle que soit la forme juridique de l'absorbante, et quelle que soit la date de l'opération de fusion.

Cette exception en cas de fraude ne constituant pas un revirement de jurisprudence, elle est applicable y compris aux opérations de fusion conclues avant l'arrêt du 25 novembre 2020.

RÉCONSIDÉRER LES AUDITS DE RISQUES

Les dirigeants et leurs

conseils doivent désormais revoir leur grille d'analyse d'audit des risques pour tenir compte de cette nouvelle donne. Les affaires en cours au pénal au sein de la société absorbée devront être identifiées et les risques afférents soigneusement calculés pour être pris en compte dans l'évaluation de l'entreprise cible.

* Cass. crim., 25 nov. 2020, n° 18-86955

** Article 19, § 1^{er}, de la directive 78/855/CEE du Conseil du 9 octobre 1978 concernant les fusions des sociétés anonymes, codifiée par la directive 2011/3/UE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2011

*** L'interprétation de l'article 121-1 du code pénal en l'état actuel du droit interne

**** Date du présent arrêt, conformément au principe de prévisibilité juridique issu de l'article 7 de la CEDH

	Champ de principe (directive 14 juin 2017)	Champ élargi en cas de fraude
Sociétés concernées	Sociétés par actions	Toutes les sociétés
Type d'opération	Fusions entraînant une dissolution	Fusions ayant pour finalité de faire échapper l'absorbée aux poursuites
Type de sanction	Sanctions pénales patrimoniales (amende, confiscation)	Toutes les sanctions pénales applicables aux personnes morales
Application dans le temps	Fusions postérieures au 25 novembre 2020	Fusions antérieures et postérieures au 25 novembre 2020

Tableau récapitulatif des cas de transfert du passif pénal

Juridique. Pour le second semestre 2021, le taux d'intérêt légal s'établit à 0,76 % pour les créanciers professionnels et à 3,12 % pour les créanciers particuliers.

Fixation du taux d'intérêt légal au second semestre 2021

Le taux de l'intérêt légal constitue la référence pour le calcul des intérêts dus par un débiteur en cas de retard de paiement. Il est déterminé en fonction du taux moyen du crédit et du taux refi (taux de refinancement de la Banque centrale européenne).

Deux taux sont fixés chaque semestre, l'un pour les créanciers professionnels, l'autre pour les créanciers particuliers (peu importe le statut du débiteur, profes-

sionnel ou particulier).

Au second semestre 2021, les taux de l'intérêt légal sont les suivants :

- Pour les créanciers professionnels, le taux légal est de 0,76 % (contre 0,79 % au premier semestre 2021)

- Pour les créanciers particuliers (personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels), le taux est de 3,12 % (contre 3,14 % au premier semestre 2021).

Le taux d'intérêt légal est

un taux annuel. Le calcul doit être effectué pour chaque semestre en fonction du nombre de jours de retard dans le semestre sur 365 jours.

TAUX MAJORÉ

Lorsque la somme est due à la suite d'une décision de justice, le taux d'intérêt légal est majoré de cinq points si le paiement n'est pas effectué dans les deux mois suivant la date d'application du jugement (date d'expiration des



voies de recours ou date de la signification du jugement en cas d'exécution provisoire).

Pour le second semestre 2021, le taux majoré s'établit à 5,76 %, si le créancier est un professionnel, et de 8,12 %, si le créancier est un particulier.

PÉNALITÉS DE RETARD ENTRE PROFESSIONNELS

Entre professionnels, le montant des pénalités de retard de paiement est fixé dans les conditions générales de vente, les factures ou

tout autre document commercial.

Le taux des pénalités de retard ne peut être inférieur à trois fois le taux légal, soit 2,28 % pour le second semestre 2021.

En absence de convention, le taux des pénalités est égal au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points, soit 10 % depuis mars 2016.

S'y ajoute l'indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € par facture.

Arrêté du 25 juin 2021

La Gazette du Midi

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 16 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales de La Gazette du Midi est fixé pour l'année 2020, à :
- 1,78 € hors taxe le millimètre/colonne pour les départements de La Haute-Garonne (31) et du Tarn-et-Garonne (82)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01.01.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

Adjudications

Maître Isabelle FAIVRE

Avocat
17 rue du Languedoc - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05.61.21.14.96 - Secretariat@isabellefaivre@yahoo.fr

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

LE JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 A 14H00
Salle d'audience du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE
2 allées Jules Guesde

MAISON D'HABITATION et DEPENDANCES
situés à GREPIAC (31190), 3 route d'Auterive

MISE A PRIX : 220.000 EUROS
ABAISSABLE DU QUART PUIS DE MOITIE
EN CAS DE CARENCE D'ENCHERE

Un bien immobilier situé à GREPIAC (31190), 3 route d'Auterive consistant en un immeuble bâti contenant un corps de ferme partiellement rénové en maison d'habitation - partie supérieure non aménagée et pigeonnier et dépendances sur terrain cadastré section B N°1116 (28a 33ca).

Selon Procès-verbal descriptif de l'immeuble, le bien est occupé par un coinvoivaine.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le Cahier des Conditions de Vente contenant les clauses et conditions de la vente au Greffe du JEX statuant en matière de saisie-immobilière du Tribunal Judiciaire de Toulouse aux jours et heures prévus à cet effet, n° RG (21/ en cours d'attribution) ou au cabinet de l'avocat poursuivant (sur rendez-vous).

Sur Internet : www.info-encheres.com
Visite sur place par huissier de justice le 7 septembre 2021 à 15 heures.
A TOULOUSE, le 30 juillet 2021,
116240 Maître Isabelle FAIVRE, Avocat signé.

Ventes de logements Haute-Garonne



Toulouse Métropole Habitat vend à TOULOUSE (31200) 6 rue Ticky HORGADO
Appartement T5 de 109 m2 au RDC avec balcon - CLASSE ENERGIE : B - CLASSE CLIMAT : 19 - Réf. 204027 - Charges estimées à 1.446 €/an. Copropriété de 52 lots. Procédure en cours : Non
Prix hors parking : 255.000 €
Prix parking : 7.000 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat par e-mail au plus tard le 14/09/2021 et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>.
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS Pascal POMIES / 06.86.97.69.92 / pascal.pomies@quadral.fr
115955



Toulouse Métropole Habitat vend à TOULOUSE (31300) 43 AVENUE DE GRANDE BRETAGNE
Appartement T4 de 79,36 m2 au 5ème étage avec balcon - CLASSE ENERGIE : D - CLASSE CLIMAT : 44 - Réf. 181013 - charges estimées à 2.573 €/an - copropriété de 81 lots. Procédure en cours : Non
Prix hors parking : 190.500 €
Prix parking aérien : 10.000 €
Prix parking s/sol non boxé : 12.000 €
Prix parking s/sol boxé : 16.000 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat par e-mail au plus tard le 14/09/2021 et selon les dispositions consultables Sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>. Contact : QUADRAL TRANSACTIONS Pascal POMIES / 06.86.97.69.92 / pascal.pomies@quadral.fr
115954



Toulouse Métropole Habitat vend à Toulouse 31400
Résidence ABEL AUTEFAGE 2 rue Abel Autofage Ref 0019010157 Appartement T3 1er étage lot 457 63.71 m2 Cave N°157 lot 514 DPE : D GES : D Prix 227.000 €
Charges annuelles de copropriété : 1.694,90 €. Copropriété de 452 lots sans procédure en cours
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L 443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 19/09/2021 par mail selon les dispositions consultables sur notre site <https://www.toulouse-metropole-habitat.fr/devenir-propretaire/j-achete-dans-l-ancien>
Contact SYLVIE GODARD 06.86.47.50.69 / venteancien@tm-habitat.fr
— TOULOUSE (31200) 8-10 impasse Jim Morrison - Résidence La Vierge. Lot 10, Appt 10, T4 de 77,74 m2 carrez, au 2ème étage, 3 chambres. Copropriété de 110 lots. DPE : B / GES : C
Estimations charges de copropriété : 1.471 €/an, Taxe Foncière : 999 Euros
Prix de vente : Appartement 126.000 € Parking aérien 4.000 € Garage 9.000 €.
— TOULOUSE (31200) 1-3 impasse Jim Morrison- Résidence La Vierge. Lot 47, Appt 47, T4 de 77,93 m2 carrez, au 1er étage, 3 chambres. Copropriété de 110 lots. DPE : B / GES : C
Estimations charges de copropriété : 1.430 €/an, Taxe Foncière : 1.034 Euros
Prix de vente : Appartement 126.000 € Parking aérien 4.000 € Garage 9.000 €.
Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 10/10/2021, par mail selon les dispositions consultables sur notre site <https://www.toulouse-metropole-habitat.fr/devenir-propretaire/j-achete-dans-l-ancien>.
Contact Céline CLODI 06.37.25.06.62 / venteancien@tm-habitat.fr
— TOULOUSE (31200) 24 rue de Bourrassol- Résidence Dautezac. Lot 48, Appt 48, T3 de 68,31 m2 carrez, au 4ème étage, 2 chambres, balcon. Copropriété de 103 lots. DPE : B / GES : C
Estimations charges de copropriété : 1.111 €/an, Taxe Foncière : 1.054 Euros
Prix de vente : Appartement 215.000 € Parking aérien 9.000 € Parking intérieur 13.000 €.
Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 14/09/2021, par mail selon les dispositions consultables sur notre site <https://www.toulouse-metropole-habitat.fr/devenir-propretaire/j-achete-dans-l-ancien>.
Contact Céline CLODI 06.37.25.06.62 / venteancien@tm-habitat.fr
115654

La Gazette Du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

EURL au capital de 14 356,50 €
RCS 560 800 385 B

Société du groupe ForumEco.

Siège social : 48, allées Jean Jaurès - 31000 Toulouse
Adresse postale : BP 11209 - 31012 Toulouse cedex 6

Bureaux ouverts :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 12 h

Tél : 05 34 41 34 00 - Télécopie : 05 61 62 40 18

annoncelocale.gazm@forumeco.com

www.forumeco.fr

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et Directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Agnès Bergon

Parution le lundi

Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Poligon Pla de l'Estany s/n — 17181 Aiguaviva Girona (Espagne)

Dépôt légal à parution.

Numéro ISSN : 1771-4923

Numéro de commission paritaire : 0326 I 80634

III Annonces légales

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute Garonne

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

ASALIA / PATRIMUM

Aux termes d'un acte sous-seing privé, en date du 20 juillet 2021, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de CLERMONT FERRAND, le 29 juillet 2021, dossier 2021 00070033, référence 6304P01 2021 A 03655 ;
ASALIA, SARL au capital de 7.500 €, dont le siège social est sis au 9 allée Evarist Galois - 63170 AUBIERE, immatriculée au R.C.S. de CLERMONT FERRAND, sous le numéro 447 775 578, représentée par son gérant, M. Jérôme AVRIL, a cédé à PATRIMUM, SARL au capital de 37.000 €, dont le siège social est sis au 2 boulevard de Strasbourg - 31000 TOULOUSE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE, sous le numéro 477 890 578, représentée par son gérant, M. Eric BACHMANN, son fonds de commerce de gestion de patrimoine, conseil en investissements financiers, courtage en assurance, investissement immobilier, exploité à 9 allée Evarist Galois - 63170 AUBIERE, pour lequel elle est immatriculée au R.C.S. de CLERMONT FERRAND, sous le numéro 447 775 578, moyennant le prix de 322.000 €.
Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés à la date du 20 juillet 2021, zéro heure.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales au siège du fonds cédé pour sa validité et pour toute correspondance, au siège social du cédant, et pour l'acquéreur, à l'adresse de son siège social.
Mention au R.C.S. de CLERMONT FERRAND et de TOULOUSE.
116211 Pour avis : La gérance.

SI RESSORTS

Aux termes d'un acte S.S.P. du 20 juillet 2021, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de TOULOUSE le 27 juillet 2021, dossier 2021/27433, Réf. 2021 A 856 ;
Monsieur Luc NARDARI demeurant Chemin du Ferradou - 31700 BLAGNAC a cédé à la société COMPTOIR GENERAL DU RESSORT C.G.R, société par actions simplifiée au capital de 2.437.332, 80 € dont le siège social est Les Beaudottes, 2 rue Henri Poincaré - 93270 SEVRAN (312 857 592 R.C.S. BOBIGNY), le fonds artisanal de fabrication de ressorts sis et exploité Chemin du Ferradou - 31700 BLAGNAC pour lequel il est immatriculé au répertoire des métiers sous le numéro SIREN 378 556 658 (SIRET 378 556 658 00011). Le fonds comprend notamment l'enseigne et le nom commercial « SI RESSORTS », la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit pour le temps restant à courir au bail des locaux où le fonds est exploité, le matériel et le mobilier servant à son exploitation.
La présente cession a été consentie et acceptée moyennant le prix de 77.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 65.000 € et au matériel et mobilier commercial pour 12.000 €.
Le cessionnaire a eu la propriété et la jouissance du fonds artisanal à compter du 20 juillet 2021.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la publication au BODACC au lieu d'exploitation du fonds cédé.
116329

CONSTITUTION DE SOCIETE

DOMUS

DENOMINATION SOCIALE : DOMUS. FORME : Société Civile Immobilière. CAPITAL : 1.000 € en numéraire. SIÈGE : 3 Chemin de Canteloup, 31670 LABEGE. OBJET : Acquisition, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. DURÉE : 99 ans. GÉRANCE : SAS IMMOBILIERE CORONA au capital de 288.000 €, RCS Toulouse 824 367 460, 3 Chemin de Canteloup, 31670 LABEGE. RCS : TOULOUSE.
115739

GAMA Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PINS JUSTARET du 15/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DENOMINATION SOCIALE : GAMA.
SIEGE SOCIAL : 10 impasse Louis Casteras - 31860 PINS JUSTARET.
OBJET SOCIAL :
— La propriété, la copropriété, la transformation, l'aménagement, l'administration, l'occupation gratuite par l'un des associés et l'exploitation par location ou autrement, de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous biens et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ;
— La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ;
— La prise à bail, la prise à bail à construction, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains ;
— La propriété, la gestion et la garde de toutes valeurs mobilières, de contrats de capitalisation ou autres produits et instruments financiers, en ce compris les arbitrages sur lesdits biens, gérés directement ou sous mandat, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'acquisition, de souscription, d'apport, d'échange ou autrement ;
— L'acquisition, la détention et la gestion de tous autres biens mobiliers ;
— L'aliénation de ces biens, sous réserve qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la société et qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce ;
— La prise de participation directe ou indirecte dans toute société civile ou commerciale, à l'exclusion des parts de sociétés en nom collectif ;
— L'obtention de crédits et concours bancaires nécessaires à la réalisation de l'objet social, avec ou sans constitution de garantie sur les biens sociaux ;
— L'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire, nécessaire à la réalisation de l'objet social ;
— L'organisation du patrimoine familial, en vue d'en faciliter la gestion, la valorisation, la conservation et la transmission, et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux inconvénients de l'indivision consécutive au décès d'un des associés ou aux effets d'une maladie affectant l'un des associés.
Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
— Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilitaires à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DURÉE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Luc MARTINO, 10 impasse Louis Casteras - 31860 PINS JUSTARET et Monsieur René MARTINO, demeurant 18 rue d'Aquitaine - 31120 ROQUETTES.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :
— Agrément requis dans tous les cas ;
— Agrément obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
115851 Pour avis : La gérance.

TIME VTC Avis de constitution

Par acte SSP établi à TOULOUSE en date du 18/07/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : TIME VTC.
SIEGE SOCIAL : 7 rue du Général Pelet, Apt 17 - 31200 TOULOUSE.
OBJET : Exploitation de véhicules de tourisme avec chauffeur.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 500 € divisé en 50 actions de 10 €.
PRESIDENT : M. Ansar MAGOMERZAEV, demeurant 7 rue du Général Pelet, Apt 17 - 31200 TOULOUSE.
AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.
116050 Pour insertion.

IMEN Avis de constitution

DENOMINATION : IMEN. FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle. SIEGE SOCIAL : 8-10 avenue d'Andromède - 31700 BLAGNAC. OBJET : Boucherie, alimentation générale fruits et légumes. DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 500 €. PRESIDENT : Monsieur BELLATRECHE HOUARI, demeurant au 21 rue Miguel Pascual - 31100 TOULOUSE. IMMATRICULATION : au R.C.S. de TOULOUSE. ADMISSION AUX ASSEMBLEES : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.
115489

NFH3A Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : NFH3A.
FORME : Société à responsabilité limitée.
CAPITAL : 2.500,00 €. SIEGE SOCIAL : 152 chemin St Pierre - 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS. OBJET : Travaux d'électricité, de domotique, d'amélioration et d'adaptation de l'habitat. DURÉE : 99 années. GÉRANCE : Monsieur FRANQUES Nicolas demeurant 152 chemin St Pierre - 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS. IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.
116061 Pour avis.

LA VENELLE DU PARC Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 août 2021 il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile de construction-vente.
DENOMINATION : "LA VENELLE DU PARC".
OBJET : Construction-vente.
SIEGE : TOULOUSE 31200, 11 avenue Parmentier.
CAPITAL : 2.000 € divisé en 2.000 parts de 1 € chacune.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
GERANT : IMODEUS SAS au capital de 50.000 € dont le siège social est à TOULOUSE (31200), 11 avenue Parmentier, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE n° B 420 609 554.
116112 Pour avis : La gérance.



CENTRE D'AFFAIRES LA BRIQUETERIE Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 30/07/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : CENTRE D'AFFAIRES LA BRIQUETERIE
SIEGE : 8 rue du Puymorens - 31880 LA SALVETAT ST GILLES.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL : 1.000 € (numéraire).
OBJET : L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tout patrimoine immobilier, quelle que soit sa situation géographique, composé de terrains à bâtir ou bâtis, d'immeubles bâtis et non-bâtis, ainsi que tous droits susceptibles de le valoriser ou de faciliter son utilisation par ses occupants, ou d'en constituer les accessoires ; L'administration, la gestion et l'exploitation de ce patrimoine immobilier, par bail ou autrement, sa mise en valeur, son aménagement et la construction de tous immeubles.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés et au profit des descendants (associés ou pas) en ligne directe du cédant et des ascendants associés du cédant, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRESIDENT : M. Christophe COUSSIE, 8 Rue du Puymorens - 31880 LA SALVETAT SAINT GILLES.
DIRECTEUR GENERAL : M. Alexandre BOULOUIS, 29 rue Jean-Jacques Rousseau - 31270 CUGNAUX.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.
116167 Pour avis : Le président.



MELANIE DELPY NOTAIRE Avis de constitution

Société à responsabilité limitée de notaire à associé unique au capital de 320.000 €uros
Siège social : 100 avenue Jean Rieux 31500 TOULOUSE
Société en cours de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : MELANIE DELPY NOTAIRE.
FORME : Société à responsabilité limitée à associée unique.
CAPITAL : 320.000,00 €. SIEGE SOCIAL : 100 avenue Jean Rieux - 31500 TOULOUSE.
OBJET : Exercice de la profession de Notaire.
DURÉE : 99 années.
GÉRANCE : Mme Mélanie DELPY, demeurant 13 rue du Dr Jean Arlaud - 31500 TOULOUSE.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.
116168 Pour avis.

VN PATRIMOINE Avis de constitution

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social 4 avenue de Toulouse 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Aux termes d'un acte SSP en date à Toulouse du 30/07/21, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DENOMINATION SOCIALE : VN PATRIMOINE.
SIEGE SOCIAL : 4 avenue de Toulouse - 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE.
OBJET SOCIAL SOMMAIRE :
— L'acquisition d'un bien immobilier situé 19 rue d'auch - 31770 COLOMIERS, plus généralement l'acquisition de tous immeubles ou droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits lots et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
— La réalisation de tous travaux d'aménagements, de réhabilitation, de construction ou de transformation desdits immeubles, directement ou par personnes interposées.
DURÉE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GERANCE : Monsieur Vincent DUPONT, de nationalité française, demeurant Urb. La Plana, edifici Mirador Parc III 6E 3° AD700 Escaldes Engordany - Andorra.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :
— Agrément requis dans tous les cas ;
— Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Immatriculation de la société au R.C.S de TOULOUSE.
116183 Pour avis : La gérance.

LE LOGIS CATALA Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 août 2021 il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile de construction-vente.
DENOMINATION : « LE LOGIS CATALA ».
OBJET : Construction-vente
SIEGE : TOULOUSE 31200, 11 avenue Parmentier.
CAPITAL : 2.000 € divisé en 2.000 parts de 1 € chacune.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
GERANT : IMODEUS SAS au capital de 50.000 € dont le siège social est à TOULOUSE (31200), 11 avenue Parmentier, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE n° B 420 609 554.
116118 Pour avis : La gérance.

LE FOURNIL DE KAMIYA Avis de constitution

Par acte SSP établi à TOULOUSE en date du 08/07/2021, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : LE FOURNIL DE KAMIYA.
SIEGE SOCIAL : 70 bis avenue Albert Bedouce - 31400 TOULOUSE.
OBJET : La fabrication et la vente de produits de boulangerie, de pâtisserie et de brioche, la fabrication et la vente de plats à emporter, la vente de glace.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 5.000 € divisé en 500 actions de 10 €.
PRESIDENT : M. Hatem AOUADI, demeurant 161 rue Feretra - 31400 TOULOUSE.
AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.
116154 Pour insertion.

SN2D Avis de constitution

Par acte SSP établi à BALMA en date du 30/07/2021, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SN2D.
SIEGE SOCIAL : 2 rue Edmond Rostand - 31130 BALMA.
OBJET : Activité de démolition et tous travaux de bâtiment ; Activité de désamiantage.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 2.500 € divisé en 250 actions de 10 €.
PRESIDENT : Mme Anne LUEGER, demeurant 2 rue Edmond Rostand - 31130 BALMA.
AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.
116175 Pour insertion.

YAKA Avis de constitution

Par acte SSP établi à TOULOUSE en date du 08/07/2021, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : YAKA.
SIEGE SOCIAL : 70 bis avenue Albert Bedouce - 31400 TOULOUSE.
OBJET : Acquisition, construction et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 100 € divisé en 100 parts de 1 €.
GERANCE : M. Hatem AOUADI, demeurant 161 rue Feretra - 31400 TOULOUSE.
AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.
Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.
116176 Pour insertion.

SARL TAXI AEROPORT CEC Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 août 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : TAXI AEROPORT CEC.
FORME SOCIALE : SARL.
SIEGE SOCIAL : 14 rue André Claroux, Appt B30 - 31200 TOULOUSE.
OBJET SOCIAL : Le transport payant de passagers et de leurs bagages à l'aide d'un véhicule de taxi.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans.
GERANT : Monsieur Christophe CREGUT, demeurant 14 rue André Claroux, Appt B30 - 31200 TOULOUSE.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.
116177

DHUCROS Constitution de société

Acte authentique du 29/07/2021. DENOMINATION : DHUCROS. FORME : Société civile. SIEGE SOCIAL : 8 route du soleil - 31410 MONTGAZIN. DURÉE : 99 ans. OBJET : Propriété jouissance et administration par tous moyens de tous immeubles, prise de participation au capital de toute société et placements. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. APPORT EN NUMERAIRE : 1.000 €. GERANT : Monsieur François DHUMES, demeurant 8 route du soleil - 31410 MONTGAZIN et Monsieur Jérémie CROS, demeurant 22 rue Victor Hugo - 31220 CAZERES. CLAUSE D'AGREMENT : Agrément pour toutes cessions à l'exception de celles entre associés. IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.
116232 Pour avis : Le gérant.

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute Garonne



BRUNO & ASSOCIÉS
Société d'avocats
14 rue Bayard - TOULOUSE

SA RF INVEST

Suivant PV d'AGM du 29/06/2021 de la société SA RF INVEST, SAS au capital de 287.000 € dont le siège est à AUZEVILLE TOLOSANE (31320), 1 chemin de la Mayrine, R.C.S. TOULOUSE 392 627 261, les associés ont modifié la dénomination sociale de la société pour adopter RF INVEST et l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
116185 Pour avis.

WICAP ONCOMEDICS

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
820 222 156 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 13 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116188

WICAP GROUP SFIT

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
820 222 305 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 14 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116189

WICAP BENOÛ

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
832 108 849 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 12 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116190

WICAP FIBANDCO 3

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
808 238 034 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 13 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116201

WICAP NAI0 3

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
831 682 430 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 13 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116191

WICAP ATAWAY

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
822 842 431 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 12 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116192

WICAP ALMA

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
828 336 975 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 12 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116193

WICAP IDLF

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
878 757 392 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 13 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116194

WICAP E-OPTHALMO

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
841 170 897 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 12 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116195

WICAP EXOES 2014

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
800 930 638 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 12 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116200

WICAP GLOWEE

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
820 222 388 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 13 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116197

WICAP ALGO

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
815 137 518 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 12 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116198

WICAP ECRINS

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
810 034 587 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 12 juillet 2021, il a été décidé de :
— Transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;
— Nommer en qualité de président, la société « WISEED », SA au capital de 1.106.489,89 € dont le siège est situé 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA, 504 355 520 TCS TOULOUSE, et ce en remplacement de M. Alexis NOGUES, démissionnaire.
Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116196

ON EST TOUS SECTION

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
813 539 384 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 12 juillet 2021, il a été décidé de :
— Transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;
— Nommer en qualité de président, la société « WISEED », SA au capital de 1.106.489,89 € dont le siège est situé 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA, 504 355 520 TCS TOULOUSE, et ce en remplacement de M. Thierry MERQUIOL, démissionnaire.
Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116199

LATÉCOÈRE

Société anonyme
au capital de 23.704.629,50 €uros
Siège social :
135 rue de Périole
31500 TOULOUSE
572 050 169 R.C.S. Toulouse

Par décision du 4 août 2021 le directeur général, bénéficiant de la faculté de subdélégation prévue par les 24ème et 30ème résolutions, qui lui a été confiée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Latécoère du 21 mai 2021 et mise en œuvre par le Conseil d'administration lors de ses réunions du 29 juin et du 12 juillet 2021, a constaté l'augmentation du capital social de la société d'un montant de cent neuf millions quarante-et-un mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et cinquante centimes (109.041.295,50 €) pour être porté de vingt-trois millions sept cent quatre mille six cent vingt-neuf euros et cinquante centimes (23.704.629,50 €) à cent trente-deux millions sept cent quarante-cinq mille neuf cent vingt-cinq euros (132.745.925 €) par l'émission de quatre cent trente-six millions cent soixante-cinq mille cent quatre-vingt-deux (436.165.182) actions nouvelles de vingt-cinq centimes d'euro (0,25 €) de valeur nominale chacune.
Les articles 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
116205 Pour avis.

LEASETIC

Société par actions simplifiée
au capital de 35.000 €uros
Siège social :
63 chemin des Arnis - 31130 BALMA
830 733 606 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juillet 2021, l'assemblée générale décide de nommer : La société CONSEILS ASSOCIÉS, société à responsabilité limitée, siège social : 11 rue Jean Rodier - 31400 TOULOUSE, au capital de 7.622,45 €, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n° 350 273 660, en qualité de commissaire aux comptes titulaire.
La durée de la fonction qui est de six exercices expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.
Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
116206

SOCIETE CIVILE DE MOYENS L.O.C.

au capital de 3 000 €uros
Siège :
2 rue Suberville
31800 SAINT GAUDENS
524 201 340 R.C.S. Toulouse

Selon ASSP du 01/06/2021, la collectivité des associés a décidé à effet du 01/06/2021 :

— La cession de 100 parts sociales du Docteur Antoine CORMAN à la SEL CORMAN ;
— La nomination de la SEL CORMAN au capital de 1.000 €, siège : 2 rue Suberville à SAINT GAUDENS (31800), immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 898 941 315 en tant que associée cogérante - la démission de ses fonctions de cogérant de M. Antoine CORMAN, demeurant 162 chemin de Lamothe à SAINT GAUDENS (31800).
116210

MICHEL DANIELI

Société à responsabilité limitée transformée
en société par actions simplifiée
au capital de 7.500 €uros
Siège social :
45 route d'Auterive - 31190 GREPIAC
R.C.S. Toulouse 442 911 988

Par décision du 31/07/2021, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 31/07/2021, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7.500 €. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. M Michel DANIELI, demeurant 45 route d'Auterive - 31190 GREPIAC, a donc cessé ses fonctions de gérant et exercera les fonctions de président.
116213 Pour avis : Le président.

NADYA TRANSPORTS

S.A.R.L à associé unique
au capital de 100 €uros
Siège social :
12 allée du Prat d'Agret
31470 FONTENILLES
R.C.S. Toulouse 822 650 230

Le 01/07/2021, l'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société. L'ancienne dénomination "NADYA TRANSPORTS" est remplacée par la nouvelle "N.A.I.S.". L'objet social est également modifié pour l'étendre aux activités suivantes = organisation d'évènements et de soirées à thèmes ; activité de disc-jockey ; Location et sous-location de salles ; Activité de traiteur.
Les articles n° 2 et n° 3 des statuts sont mis en jour.
Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
116217 Pour avis : La gérante.

NET SOLS

Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 €uros
Siège :
58 bis chemin du Chapitre
31100 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 318 008 661

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique du 28/07/2021, la SARL VJSR (900 199 050 R.C.S. TOULOUSE), a été nommée Président à compter du 28/07/2021, en remplacement de la SAS JMBA (440 347 623 R.C.S. TOULOUSE), démissionnaire.
Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
116218



KERVEILLON

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Porté à 400.110 €uros
Siège social :
26 rue Ronnie Petterson
31240 SAINT JEAN
892 321 308 R.C.S. Toulouse

Aux termes de l'acte unanime des associés du 02 août 2021, le capital social a été augmenté par voie d'apport en nature de la société SERVICE CAFE 31, le portant ainsi de 1.000 € à 400.110 €. En conséquence, les articles 6 et 7 sont modifiés comme suit :

ARTICLE 6 – Formation du capital ANCIENNE MENTION : Les apports faits par les associés à la constitution de la société, d'un montant de mille (1.000,00) € et formant le capital d'origine, ont tous été des apports de numéraire.
NOUVELLE MENTION : Les apports faits par les associés à la constitution de la société, d'un montant de mille (1.000,00) € et formant le capital d'origine, ont tous été des apports de numéraire. Suivant acte sous seing privé en date à Saint-Jean du 10 mai 2021, approuvé par les associés le 2 août 2021, il a été fait des apports en nature pour un montant total de 399.110 €. En contrepartie de ces apports en nature, il a été créé 39.911 actions ordinaires de 10 € chacune de valeur nominale, émises au pair, entièrement libérées. »

ARTICLE 7 – Capital social ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille (1.000,00) euros. Il est divisé en cent (100) actions ordinaires d'une valeur nominale de DIX (10) euros chacune, toutes de même catégorie, souscrites en totalité et intégralement libérées. »
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à quatre cent mille cent dix (400.110,00) euros. Il est divisé en quarante mille onze (40.011) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix (10) euros chacune, toutes de même catégorie, souscrites en totalité et intégralement libérées.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à quatre cent mille cent dix (400.110,00) euros. Il est divisé en quarante mille onze (40.011) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix (10) euros chacune, toutes de même catégorie, souscrites en totalité et intégralement libérées.
116227 Pour avis.



SCI STO

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
12 place du Salin - 31000 TOULOUSE
888 517 166 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2021, les associés ont décidé le transfert du siège social à TOULOUSE (31100), 11 rue Louis Courtois de Viçose, rétroactivement à compter du 1° avril 2021.
L'article "SIEGE SOCIAL" des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
116220 Pour avis.

WICAP WISEED 3

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
815 110 465 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 23 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116221

WICAP GULPLUG

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
830 386 967 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AG Mixte du 23 juin 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116222

THALES ALENIA SPACE FRANCE

SAS au capital de 905.746.395 €uros
Siège social :
31100 TOULOUSE
26 avenue Jean François Champollion
414 725 101 R.C.S. Toulouse

Par décision de l'associé unique le 29/06/2021, il a été pris acte de la fin du mandat de AUDITEX, SAS de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de TOULOUSE.
116224

ALCAR RIVALS

Société par actions simplifiée
au capital de 38.112,25 €uros
Siège :
58 bis chemin du Chapitre
31100 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 413 105 677

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique du 28/07/2021, la SARL VJSR (900 199 050 R.C.S. TOULOUSE), a été nommée président à compter du 28/07/2021, en remplacement de la SAS JMBA (440 347 623 R.C.S. TOULOUSE), démissionnaire.
Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
116219

WIGLIB CAP DECOUVERTE

SAS à capital variable de 100 €uros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
840 019 368 R.C.S. Toulouse

Suivant décisions de l'associé unique en date du 21 février 2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
116231

A.G.D.S. 31

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 50.000 €uros
Siège social :
3 impasse Pradié
31270 VILLENEUVE TOLOSANE
R.C.S. : 501 770 184

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 2 août 2021 il résulte que : Le capital social a été porté de 7.700 € à 50.000 € par création de parts sociales.
Les articles VIII et IX des statuts ont été modifiés en conséquence.
116238 Pour avis : Le gérant.

LEADER PRICE BEAUZELLE

SNC
au capital de 679.240 €uros
Siège social :
Rue de Juncassa, Zac de Garossos
31700 BEAUZELLE
805 098 746 R.C.S. Toulouse

Aux termes du PV des décisions du 30/07/2020, la collectivité des associés a transféré le siège social au 123 quai Jules Guesde - 94400 VITRY SUR SEINE.
Modification des statuts en conséquence.
Mention au R.C.S. de CRETEIL.
116246

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute Garonne



BOYER & GORRIAS
Société d'Avocats
30 rue Ozanne - 31000 TOULOUSE

MAISON GARCIA
SARL en cours de transformation en SAS
au capital de 60.000 Euros
Siège social :
6 avenue de Fontréal, Eurocentre
31620 VILLENEUVE LES BOULOC
R.C.S. Toulouse 350 179 693

Avis de transformation

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2021, la société a été transformée en SAS et de nouveaux statuts ont été adoptés à compter du même jour.

Les fonctions de Monsieur Gérard GARCIA, gérant, ont cessé du fait de la transformation et il a été désigné en qualité de président de la SAS.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

116250

ALEC

Rectificatif à l'annonce n°8792 parue le 26/07/2021 pour la société ALEC. Il fallait lire : M. Philippe GANDON, domicilié Les Berges du Lac, Bât. B. 63 rue du Colombier, B.P. 57695 - 31676 LABEGE CEDEX, a été nommé, à compter du 15/05/2021, en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de M. Benjamin VIGOUROUX, 8 impasse Bonnet - 31500 TOULOUSE, démissionnaire.

Pour insertion.

EASYWOOD

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
90 bis avenue d'Italie
31400 TOULOUSE
447 512 468 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 90 bis Avenue d'Italie - 31400 TOULOUSE au 10 bis rue Tarissan à TOULOUSE (31400) à compter du 01/07/2021, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

116261 Pour avis : La gérance.

EWB

Société civile immobilière
au capital de 100 Euros
Siège social :
114 chemin de Larramet
31170 TOURNEFEUILLE
519 039 622 R.C.S. Toulouse

Par décisions en date du 01/07/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 114 chemin de Larramet - 31170 TOURNEFEUILLE au 10 bis rue Tarissan - 31400 TOULOUSE à compter du 01/07/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

116332 Pour avis : La gérance.

SOGEFIMA

SA au capital de 2.640.000 Euros
25 avenue de Larrieu, B.P. 12314
31023 TOULOUSE CEDEX 1
R.C.S. Toulouse 343 021 499

Avis de modification

Par assemblée du 28 juin 2021, il a été portée différentes modifications : NOUVEL ADMINISTRATEUR : Gilbert RAYNAUD, 80 bis chemin de Brioude - 31600 MURET.

116338 Pour avis : La présidence.

SAS SUD OUEST AGENCE PROPRETE

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
51 rue de l'Iliade - 31500 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 788 600 567

Suivant le procès verbal en date du 1er février 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 51 rue de l'Iliade - 31500 TOULOUSE, au 26 avenue Didier Daurat - 31400 TOULOUSE, à compter 1er février 2021.

L'article N° 4 des statuts a été modifié en conséquence :

ANCIENNE MENTION :
Le siège social est situé : 51 rue de l'Iliade - 31500 TOULOUSE.
NOUVELLE MENTION :
Le siège social est situé : 26 avenue Didier Daurat - 31400 TOULOUSE.

115474 Le représentant légal.

POURSUITE D'ACTIVITE



AGILEA FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 100.182 Euros
Siège social :
9 rue Michel Labrousse, Bâtiment Beryl 1
31100 TOULOUSE
510 300 908 R.C.S. Toulouse

Aux termes des décisions de l'associé unique du 25 juin 2021, il a été décidé, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, la non dissolution anticipée de la société bien que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital.

116203 Pour avis.



AGILEA GROUP

Société par actions simplifiée
au capital de 701.370 Euros
Siège social :
9 rue Michel Labrousse, Bâtiment Beryl 1
31100 TOULOUSE
804 462 117 R.C.S. Toulouse

Aux termes des décisions de la collectivité des associés du 25 juin 2021, il a été décidé, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, la non dissolution anticipée de la société bien que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital.

116204 Pour avis.

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SERVICE NOCTURNE

SARL au capital de 1.800 Euros
Siège social :
6 rue As Taps
31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS

834 156 739 R.C.S. Toulouse

L'AGE du 30/06/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2021 et sa mise en liquidation amiable, a nommé en qualité de liquidateur M Didier VALLE, demeurant 2 rue de la Gleysette - 31780 CASTELGINEST, et a fixé le siège de liquidation 6 rue As Taps - 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS.

Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

116202

M.P.C. AERONAUTIQUE

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 50.000,00 Euros
Siège social :
3 chemin de Gramont
31200 TOULOUSE
490 211 885 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juillet 2021 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 Juillet 2021 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Monsieur ENRIQUEZ Sylvain, demeurant 10 rue Pierre Brossette - 31240 ST JEAN, gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 3 chemin de Gramont - 31200 TOULOUSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au R.C.S. :

TOULOUSE. Pour avis. 116044

T ET G SCI

Société civile immobilière
Capital : 152.45 Euros
Siège social :
13 rue Saint Saens - 31000 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 432 692 754

Par jugement en date du 24 février 2004, le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE a prononcé la dissolution de la SCI T & G et par Ordonnance en date du 12 novembre 2004, Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance a désigné Maître Luc FOURQUIE, en qualité de liquidateur de la SCI T & G.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 10 rue Alsace Lorraine à TOULOUSE (31000).

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

116209 Pour avis : Le liquidateur.

CLOTURE

DE LIQUIDATION

MONNOT ELEC

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 4.000 Euros
Siège social et de liquidation :
748 RN 20 Les Baccarets
31550 CINTEGABELLE
527 944 318 R.C.S. Toulouse

L'Assemblée Générale réunie le 2/07/2021 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe MONNOT, demeurant 748 RN 20 Les Baccarets - 31550 CINTEGABELLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

116207 Pour avis : Le liquidateur.

VINCIA IMMOBILIER

Erratum à l'insertion parue dans le présent journal du 02/08/2021 pour VINCIA IMMOBILIER, il fallait lire, siège social : 40 rue Bêteille - 31500 TOULOUSE.

116225



CHEZ PAIN PAIN

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
11 rue Louis Courtois de Vioçose
31100 TOULOUSE
788 868 669 R.C.S. Toulouse

Par décision en date du 31 mars 2021, l'associé unique, Madame Laurence DARLES, demeurant chez André WINTERSTEIN, Route la Houtarede - 31510 BARBAZAN en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

116237 Pour avis.

ATS

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
40 rue des Filatiers
31000 TOULOUSE (Haute Garonne)
750 123 903 R.C.S. Toulouse

L'assemblée générale par une décision en date du 1er avril 2021, après avoir entendu le rapport de Nicolas BROUSSE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation clos le 31/03/2021, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de TOULOUSE.

116239 Pour avis : Le liquidateur.

SARL VINALLIAS

SARL en liquidation
au capital de 1.000,00 Euros
39 bis avenue de Toulouse
31190 AUTERIVE
SIRET 522 839 067

L'A.G.E. du 19/07/2021 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au R.C.S. de TOULOUSE.

116330

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

N° PC : 2020RJ0213
Jugement du 27/07/2021 : Jugement arrêtant le plan de redressement

La SAS MARKET BOUCHERIE SEYSSES
181 route de Seysse - 31100 TOULOUSE.

Commissaire à l'exécution du plan : La SELARL Philippe THIOLLET prise en la personne de Maître Philippe THIOLLET, 9 rue Darquier - 31000 TOULOUSE.

R.C.S. 844 841 908. 116284

N° PC : 2020RJ0319
Jugement du 29/07/2021 : Jugement arrêtant le plan de redressement
La SARL SUD LOISIRS
10 bis rue Louis Plana - 31500 TOULOUSE.

Commissaire à l'exécution du plan : La SAS BDR & ASSOCIES prise en la personne de Maître Marc-Antoine REY, 2 B avenue Jean Rieux - 31506 TOULOUSE CEDEX 5.

R.C.S. 451 222 483. 116285

N° PC : 2016RJ0631
Jugement du 27/07/2021 : Modification de plan de redressement +1an

SARL DIATTA CONSULTING
8 esplanade Compans Caffarelli, Immeuble Atria - 31000 TOULOUSE.
Commissaire à l'exécution du plan : La SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Maître BENOIT, 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE.
R.C.S. 508 642 113. 116286

N° PC : 2018RJ0759
Jugement du 27/07/2021 reportant la date de cessation des paiements au 13/11/2017 de

La SARL EP SUD SECURITE
184 avenue Antoine de Saint Exupéry - 31400 TOULOUSE. 789 244 688 R.C.S. TOULOUSE. 116287

N° PC : 2020RJ0421 - 20RJ282 - 20RJ404

Jugement du tribunal de commerce de TOULOUSE du 27/07/2021 prononçant la confusion des patrimoines de la

SAS UP APPART
13 rue du Taur - 31000 TOULOUSE. R.C.S. : 794 192 690.

SAS AMONT
13 rue du Taur - 31000 TOULOUSE. R.C.S. : 830 942 652.

et de la SCCV PAD
13 rue du Taur, 1° étage - 31000 TOULOUSE. R.C.S. : 539 567 867.

Date de cessation des paiements au 05/12/2019.

Désigne la SELARL JEAN JACQUES SAVENIER prise en la personne de Maître SAVENIER, en qualité d'administrateur judiciaire avec mission d'assistance du débiteur.

Maintient M. LEGRAND Juge commissaire et la SELARL BENOIT et ASSOCIES, prise en la personne de Maître BENOIT mandataire judiciaire.

116289

N° PC : 2019RJ0649

Jugement du tribunal de commerce de TOULOUSE en date du 27/07/2021 nommant la SELARL AJILINK VIGREUX, prise en la personne de Maître Sébastien VIGREUX, commissaire à l'exécution du plan pour toute la durée de celui ci en lieu et place de la SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Maître Julien PAYEN précédemment désigné

La SARL Tolosa Services
80 avenue Camille Pujol - 31500 TOULOUSE.
R.C.S. 799 757 513. 116319

N° PC : 2019EX0082 (GTC Perpignan)

Jugement du 21/07/2021 : Jugement arrêtant le plan de redressement

SARL GJE
19 avenue Général Leclerc - 66000 PERPIGNAN.

Commissaire à l'exécution du plan : La SELARL FHB prise en la personne de Maître Eric SAMSON, 9 rue Camille Desmoulins - 66026 PERPIGNAN CEDEX.
R.C.S. 803 856 210. 116322

N° PC : 2018EX0043 (GTC Cahors)
Jugement du 12/07/2021 : Modification plan redress EXT +2ans

La SARL FORMASUD
29 quater avenue du Colonel Pardes - 46220 PRAYSSAC.

Commissaire à l'exécution du plan : La SCP PIMOUGUET-LEURET-DEVOS BOT prise en la personne de Maître Pascal PIMOUGUET, 111 boulevard Gambetta - 46000 CAHORS.
R.C.S. 434 730 446. 116323

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

N° PC : 2021RJ0185
Jugement du 29/07/2021 : Conversion en liquidation judiciaire de

La SAS A.P.B.M 31
4 impasse du Pont - 31140 LAUNAGUET.

Liquidateur judiciaire : La SAS BDR & ASSOCIES prise en la personne de Maître Marc-Antoine REY, 2 B avenue Jean Rieux - 31506 TOULOUSE CEDEX 5.

R.C.S. 850 552 373. 116270

N° PC : 2021RJ0235
Jugement du 27/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de

La SARL FRANCE CONSTRUCTION FACADES

6 avenue Gutenberg, Zone Industrielle Larrieu Polis - 31120 PORTET SUR GARONNE. Tous travaux de construction neuf et rénovation et tous travaux d'aménagement et enduits de façades.
R.C.S. 807 604 194.

Liquidateur judiciaire : La SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Maître Julien PAYEN, 54 rue Pargaminères, CS 18501 - 31685 TOULOUSE CEDEX 6.

Juge-commissaire : M. BEAUDET.
Date de cessation des paiements le 06/05/2021.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

116256

N° PC : 2021RJ0236

Jugement du 29/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de

La SARL SAF

Le Castelet - 31280 DREMIL-LAFAGE. Création, acquisition, exploitation, vente, prise à bail, mise en location de restaurant, brasserie, vente de restauration à emporter, débit de boissons (licence III), salon de thé et glacier. R.C.S. 815 184 924.

Liquidateur judiciaire : La SAS BDR & ASSOCIES prise en la personne de Maître Marc-Antoine REY, 2 B avenue Jean Rieux - 31506 TOULOUSE CEDEX 5.

Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 15/07/2021.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

116257

N° PC : 2021RJ0239

Jugement du 29/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur résolution du plan avec poursuite d'activité autorisée jusqu'au 05/08/2021 à l'égard de

La SARL TOUT-TERRAIN

270 route des Bordes - 31620 GARGAS. Terrassement et travaux publics. R.C.S. 521 354 639.

Liquidateur judiciaire : La SELARL AEGIS prise en la personne de Maître Orlane GACHET, 5 rue Saint-Gilles - 31500 TOULOUSE.

Juge-commissaire : M. MOLVOT.
Date de cessation des paiements le 31/03/2021.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

116258

N° PC : 2021RJ0240

Jugement du 29/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sur résolution du plan de redressement à l'égard de

La SARL ALIES PEINTURE

6 avenue Gutenberg - 31120 PORTET SUR GARONNE. Peintre en bâtiment, pose de parquet, vitrification, ravalement de façades, pose de plaques de plâtre. R.C.S. 823 361 530.

Liquidateur judiciaire : La SAS BDR & ASSOCIES prise en la personne de Maître Marc-Antoine REY, 2 B avenue Jean Rieux - 31506 TOULOUSE CEDEX 5.

Juge-commissaire : M. MOLVOT.
Date de cessation des paiements le 28/06/2021.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

116259

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute Garonne

N° PC : 2021RJ0241
Jugement du 29/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sur résolution du plan de redressement à l'égard de
Monsieur ALIES SEBASTIEN
Chez M. Serge ALIES, 5 rue Charlotte Delbo - 31000 TOULOUSE. Peintre en bâtiment, pose de parquet, vitrification, ravalement de façades, pose de plaques de plâtre. RM 513 854 737.
Liquidateur judiciaire : la SAS BDR & ASSOCIES prise en la personne de Maître Marc-Antoine REY, 2 B avenue Jean Rieux - 31506 TOULOUSE CEDEX 5.
Juge-commissaire : M. MOLVOT.
Date de cessation des paiements le 28/06/2021.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116262

N° PC : 2021RJ0230
Jugement du 27/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de
La SAS BOUCHERIE SENAC
1 rue Ferdinand Buisson - 31190 AUTERIVE. Boucherie, charcuterie, traiteur. R.C.S. 884 032 582.
Liquidateur judiciaire : La SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Maître Julien PAYEN, 54 rue Pargaminières, CS 18501 - 31685 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. LEGRAND.
Date de cessation des paiements le 31/05/2021.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116263

N° PC : 2021RJ0231
Jugement du 27/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de
La SAS CARTE BLANCHE
9 place des Carmes - 31000 TOULOUSE. Listes de cadeaux, mobilier et articles de décoration. R.C.S. 484 441 514.
Liquidateur judiciaire : La SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Maître Julien PAYEN, 54 rue Pargaminières, CS 18501 - 31685 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. DU LAC.
Date de cessation des paiements le 31/05/2021.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116264

N° PC : 2020RJ0199
Jugement du 27/07/2021 : Reprise de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de
La SAS RB ETANCHEITE
150 rue Nicolas Louis Vauquelin - 31100 TOULOUSE. Etanchéité et toutes autres activités connexes.. R.C.S. 840 173 637.
Liquidateur judiciaire : La SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Maître BENOIT, 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE.
Juge-commissaire : M. BEAUDET.
116278

N° PC : 2018RJ0016
Jugement du 29/07/2021 : Reprise de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de
La SAS GROUPE DARAM
6 rue de Soyuz, Zone Industrielle de Montredon - 31240 L'UNION. La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion de biens mobiliers. R.C.S. 443 128 673.
Liquidateur judiciaire : La SELARL AEGIS prise en la personne de Maître Orlane GACHET, 5 rue Saint-Gilles - 31500 TOULOUSE.
Juge-commissaire : Mme ETHUIN.
116279

N° PC : 2021RJ0233
Jugement du 27/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de
La SAS SOCIETE D'EXPLOITATION DE CONCESSIONS DE GRANDES MARQUES
9 place Roger Salengro - 31000 TOULOUSE. Confection négoce et location de tous vêtements spécialité de vêtements et accessoires pour mariage. R.C.S. 670 802 198.
Liquidateur judiciaire : La SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Maître Julien PAYEN, 54 rue Pargaminières, CS 18501 - 31685 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. BEAUDET.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116266

N° PC : 2021RJ0237
Jugement du 29/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de
EIRL NICOLAS JONCRET
53 rue Gambetta - 31330 GRENADE. Travaux de charpente couverture. RM 503 357 329.
Liquidateur judiciaire : La SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie, CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 13/07/2021.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116267

N° PC : 2021RJ0238
Jugement du 29/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de
La SARL RC MENUISIER
38 boulevard Vincent Auriol - 31170 TOURNEFEUILLE. Tous travaux de menuiseries intérieures et extérieures. R.C.S. 799 698 501.
Liquidateur judiciaire : La SELARL AEGIS prise en la personne de Maître Orlane GACHET, 5 rue Saint-Gilles - 31500 TOULOUSE.
Juge-commissaire : Mme ETHUIN.
Date de cessation des paiements le 26/07/2021.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116268

N° PC : 2021RJ0242
Jugement du 29/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de
La SARL MCM
11 boulevard Jean Rivet - 31700 BLAGNAC. Boucherie, charcuterie, traiteur, volailles, fabrication de conserves. R.C.S. 814 513 412.
Liquidateur judiciaire : La SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie, CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. MOLVOT.
Date de cessation des paiements le 23/07/2021.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116269

N° PC : 2019RJ0095
Jugement du 29/07/2021 : Reprise de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de
La SAS WEDDEN
1 rue des Pénitents Blancs, BP 71028 - 31010 TOULOUSE CEDEX 6. Le référencement en ligne de professionnels du mariage, pacs ou tout autre événement privé au sein d'un annuaire communautaire. R.C.S. 810 063 040.
Liquidateur judiciaire : La SELARL AEGIS prise en la personne de Maître Orlane GACHET, 5 rue Saint-Gilles - 31500 TOULOUSE.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
116280

N° PC : 2021EX0024 (GTC Avignon)
Jugement du 21/07/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de
La SARL VIGNOBLES ET TERROIRS DE FRANCE
3 bis rue de la République - 84230 CHATEAUNEUF DU PAPE. Commercialisation à l'exportation de produits viticoles. R.C.S. 504 610 833.
Liquidateur judiciaire : Maître Christian RIPERT, 23 rue de la Banasterie - 84000 AVIGNON.
Date de cessation des paiements le 18/06/2021.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116320

CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

N° PC : 2021RJ0030
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
Madame SOUFI Wafa née MHAMDI
2 cheminement Vincent d'Indy - 31100 TOULOUSE.
RM 751 756 651.
116290

N° PC : 2019RJ0762
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS Financière 3W
2 rue Chabanais - 75002 PARIS.
RM 503 056 913.
116291

N° PC : 2021RJ0037
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
Monsieur DELABIE MAXIME
5 rue de Soyouz, ZA de Montredon - 31240 L'UNION.
RM 532 941 945.
116292

N° PC : 2021RJ0047
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
Monsieur KHELIF Mohamed
Bâtiment 1, Appartement 3, 34 allée Henri Sellier - 31400 TOULOUSE.
RM 800 774 770.
116293

N° PC : 2003RJ0863
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
SARL COMPAGNIE EUROPEENNE DE FOURNITURES ET SERVICES
Prologue II, voie 11, BP 2752 - 31670 LABEGE.
R.C.S. 332 618 529.
116294

N° PC : 2015RJ0746
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
SAS MOTU RANGI
227 rue Pierre-Gilles de Gennes La Rue - 31670 LABEGE.
R.C.S. 803 122 639.
116295

N° PC : 2016RJ0970
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
SARLU ALTERNANCE FORMATION
36 rue d'Alsace-Lorraine - 31000 TOULOUSE.
R.C.S. 431 328 350.
116296

N° PC : 2018RJ0475
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS e-autoparts automotive
3 rue Joseph Pontier - 31470 FONSBORRES.
R.C.S. 821 063 849.
116297

N° PC : 2020RJ0004
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS CARPENTER 31
16 route d'Ax - 31120 PORTET SUR GARONNE.
R.C.S. 840 458 822.
116298

N° PC : 2020RJ0019
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS ACCESS AUTO 31
5 impasse des Pruniers, ZAC de la Caze - 31410 CAPENS.
R.C.S. 827 581 257.
116299

N° PC : 2020RJ0032
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS AXE CONCEPT
61 rue Pierre Cazeneuve - 31200 TOULOUSE.
R.C.S. 830 109 096.
116300

N° PC : 2020RJ0044
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS S.W.A
61 rue Pierre Cazeneuve - 31200 TOULOUSE.
R.C.S. 823 922 257.
116301

N° PC : 2020RJ0420
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL LE LIS PROPRETE
1 route du Baque - 31390 CARBONNE.
R.C.S. 824 428 718.
116302

N° PC : 2021RJ0013
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL COULEURS PISCINES
65 avenue du Général de Crouette - 31100 TOULOUSE.
R.C.S. 789 904 224.
116303

N° PC : 2021RJ0029
Jugement du 27/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL ATELIER MECANO SOUDURE
84 rue des Mésanges - 31830 PLAISANCE DU TOUCH.
R.C.S. 401 881 354.
116304

N° PC : 2014RJ0967
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
SA BOXER BIKES
36 rue Georges Ohnet - 31200 TOULOUSE.
R.C.S. 315 388 298.
116305

N° PC : 2014RJ0968
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
SA ROAD MASTERS
36 rue Georges Ohnet - 31200 TOULOUSE.
R.C.S. 393 468 459.
116306

N° PC : 2015RJ0268
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
SARL MD GESTION
36 rue Georges Ohnet - 31200 TOULOUSE.
R.C.S. 421 974 858.
116307

N° PC : 2015RJ0441
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
SARL POLY PAINT
4 rue de Marclan, Zone Industrielle de Marclan - 31600 MURET.
R.C.S. 430 095 927.
116308

N° PC : 2018RJ0510
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL JOLAN 31
6 rue d'Astorg - 31000 TOULOUSE.
R.C.S. 817 786 874.
116310

N° PC : 2016RJ0223
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
la SARL IFCA INSTALLATION FROID CLIM AGENCEMENT
197 avenue de Fronton - 31200 TOULOUSE.
R.C.S. 750 125 569.
116309

N° PC : 2019RJ0443
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL B.S.H. DIFFUSION
20 avenue Prat Gimont - 31130 BALMA.
R.C.S. 424 695 757.
116311

N° PC : 2019RJ0637
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS DGP
47 boulevard de Thibaud, Zone Industrielle de Thibaud - 31100 TOULOUSE.
R.C.S. 831 174 115.
116312

N° PC : 2020RJ0123
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL EPC RENOVATION
12 rue du Pradal - 31170 TOURNEFEUILLE.
R.C.S. 449 902 634.
116313

N° PC : 2020RJ0226
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SAS EAT A LHERM
90 chemin de Coucours - 31600 LHERM.
R.C.S. 842 456 386.
116314

N° PC : 2020RJ0440
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
SAS AN21, Académie numérique du XXI ème siècle
55 avenue de l'Occitanie, Bâtiment Actys 1 - 31670 LABEGE.
R.C.S. 844 772 442.
116315

N° PC : 2020RJ0446
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL EARLYBIRDIE
3 rue de l'Echarpe - 31000 TOULOUSE.
R.C.S. 848 468 252.
116316

N° PC : 2021RJ0048
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL SLAPSHOT
299 avenue de Grande-Bretagne - 31300 TOULOUSE.
R.C.S. 478 728 504.
116317

N° PC : 2021RJ0114
Jugement du 29/07/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL Gaïa Beauté Massage
56 avenue du Général Castelnau - 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE.
R.C.S. 843 934 670.
116318

INTERDICTION DE GERER

N° PC : 2020RJ0360
Jugement en date du 27/07/2021 : Jugement d'interdiction de gérer 5 ans à l'encontre de
Madame EL HOUDAIBI Bouchra
10 chemin de la Plaine des Lacs - 31120 ROQUES.
Président de la SAS ENTREPRISE WIS.
R.C.S. 821 180 981.
116288

REDRESSEMENT**JUDICIAIRE**

N° PC : 2021RJ0232
Jugement du 27/07/2021 : Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de
La SAS CREATION RENOVATION ELECTRICITE GENERALE
29 avenue d'Andromède, Bâtiment C11 - 31700 BLAGNAC. Electricité générale du bâtiment. R.C.S. 822 299 467.
Mandataire judiciaire : La SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Maître AMIZET, 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE.
Juge-commissaire : M. LEGRAND.
Date de cessation des paiements le 01/11/2020.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116271

N° PC : 2021RJ0243
Jugement du 29/07/2021 : Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de
SARL ELIA MOTEURS
5 impasse Didier Daurat - 31400 TOULOUSE. Entretien, rectification, usinage et maintenance de moteurs, la fourniture de pièces de rechanges s'y rapportant. Le négoce de tous types de moteur. R.C.S. 509 462 644.
Mandataire judiciaire : La SELAS EGIDE prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie, CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. MOLVOT.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116272

N° PC : 2021RJ0234
Jugement du 27/07/2021 : Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de
Monsieur DURMUS Sinan
214 route de Saint-Simon, Bureau B7 - 31100 TOULOUSE. Achat (import) et vente de ciment. R.C.S. 491 310 595.
Mandataire judiciaire : La SELARL AEGIS prise en la personne de Maître Orlane GACHET, 5 rue Saint-Gilles - 31500 TOULOUSE.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 19/04/2021.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116273

N° PC : 2021EX0025 (GTC Montpellier)
Jugement du 18/06/2021 : Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la
SAS LA CASA BLAGNAC
625 avenue de la Saladelle, Immeuble le Saint-Antoine - 34130 SAINT AUNES. Restauration Pizzeria Grill Vente à emporter. R.C.S. 432 505 881.
Mandataire judiciaire : Maître DAUVERCHAIN Christine, 2 rue Saint Come - 34000 MONTPELLIER.
Administrateur : La SELARL FHB représentée par Maître Jean-François BLANC, 5 rue des Salins - 34070 MONTPELLIER.
Mission : Assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion.
Date de cessation des paiements le 17/02/2021.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116321

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute Garonne / Tarn et Garonne

PROCEDURE

DE SAUVEGARDE

N° PC : 2021RJ0228
Jugement du 27/07/2021 : Ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'égard de

La SARL LE 233

5 rue La Francoy - 31270 CUGNAUX. Salon de coiffure et vente de produits de coiffure. R.C.S. 817 633 357.

Mandatitaire judiciaire : La SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Maître AMIZET, 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE.

Administrateur : La SELARL JEAN-JACQUES SAVENIER & ASSOCIES prise en la personne de Maître Guillaume DESJOURS, 36 boulevard de Strasbourg - 31000 TOULOUSE.

Mission : Assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion.

Juge-commissaire : M. DU LAC.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116281

N° PC : 2021RJ0229
Jugement du 27/07/2021 : Ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'égard de

La SARL HOLDING SPM-JBM

8 rue des Marguerites, Appartement 2118 - 31700 BLAGNAC. Achat, propriété et gestion de valeurs mobilières et droits sociaux. R.C.S. 842 467 623.

Mandatitaire judiciaire : La SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Maître Julien PAYEN, 54 rue Pargaminères, CS 18501 - 31685 TOULOUSE CEDEX 6.

Juge-commissaire : M. BEAUDET.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116282

N° PC : 2021RJ0244
Jugement du 29/07/2021 : Ouverture d'une procédure de sauvegarde à l'égard de

La SAS STUDELEC

19 rue Paulin Talabot - 31100 TOULOUSE. Bureau d'études et assistance technique. Elaboration de documentations techniques, traitement de textes, PAO. Formation professionnelle continue. R.C.S. 389 771 312.

Mandatitaire judiciaire : La SAS BDR & ASSOCIES prise en la personne de Maître Marc-Antoine REY, 2 B avenue Jean Rieux - 31506 TOULOUSE CEDEX 5.

Administrateur : La SCP CBF ET ASSOCIES prise en la personne de Maître Christian CAVIGLIOLI, 10 rue d'Alsace-Lorraine - 31000 TOULOUSE.

Mission : Assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion.

Juge-commissaire : M. MOLVOT.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
116283

Vous pouvez vous abonner en utilisant le bulletin émis à cet effet dans ce journal

AVIS

ADMINISTRATIF

PRÉFECTURE DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Extrait d'une décision de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

En l'absence d'avis réglementaire de la commission dans le délai de deux mois prévu à l'article L75214 du Code de commerce, la demande effectuée par la SAS Décathlon France (4 bd. De Mons - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ), en vue de créer un ensemble commercial de 5.995 m², sans augmentation de la surface de vente, par réorganisation de celle-ci d'un magasin Décathlon (réduction à 5.645 m²) avec création d'un magasin Alltricks de 350 m² de surface de vente (ZAC de la Masquère - 31750 ESCALQUENS), est réputée avoir reçu un avis favorable le 31 juillet 2021 de la commission départementale d'aménagement commercial de la Haute-Garonne.

Fait à TOULOUSE, le 02 août 2021,
Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Muret,
secrétaire générale
adjointe chargée de l'urbanisme
et de l'aménagement commercial
116212 Signé : Cécile LENGLET.

PRÉFECTURE DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Extrait d'un avis de la Commission Départementale D'aménagement Commercial (CDAC)

Réunie le 05 août 2021, la CDAC de la Haute-Garonne a émis un avis favorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale, présentée par la SCI Mazal (308 av. des Etats-Unis - 31200 TOULOUSE), pour l'extension d'un ensemble commercial de 1.806 m², par création d'un magasin Giant de 359 m², visant à atteindre 2.165 m² de surface de vente (29 chemin du Loudet, ZAC du Perget - 31770 COLOMIERS).

Fait à TOULOUSE, le 05 août 2021,
Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Muret,
secrétaire générale adjointe chargée
de l'urbanisme et de
l'aménagement commercial
116334 Signé : Cécile LENGLET.

PRÉFECTURE DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Extrait d'un avis de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

Réunie le 05 août 2021, la CDAC de la Haute-Garonne a émis un avis favorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale, présentée par la SNC LIDL (72-92 avenue Robert Schuman - 94533 RUNGIS CEDEX), pour l'extension de 735,84 m² par démolition reconstruction d'un magasin LIDL de 981 m², visant à atteindre 1.716,84 m² de surface de vente (Rue Jean Suberville - 31800 SAINT GAUDENS).

Fait à TOULOUSE, le 05 août 2021,
Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Muret,
secrétaire générale adjointe
chargée de l'urbanisme et de
l'aménagement commercial
116335 Signé : Cécile LENGLET.

AVIS DIVERS

MME JOSETTE MARMIER

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 septembre 2010, Madame Josette Christiane Claire Aurélie MARMIER, en son vivant retraitée, demeurant à TOULOUSE (31000), 5 rue des Gallois. Née à TOULOUSE (31000), le 3 novembre 1932. Veuve de Monsieur Raymond FOURNIER et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à TOULOUSE (31000) (France), le 12 juin 2021. A consenti un legs général et universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Corinne ROQUES, Notaire à TARASCON-SUR-ARIEGE (Ariège), 45 avenue Victor Pilhes, le 22 juillet 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Céline CHWARTZ-LAIR, notaire à TOULOUSE (31000), référence CRPCEN : 31002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TOULOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
116331

ABONNEMENTS : WERONIKA BARAN TÉL. : 05.34.41.88.01

COMPTABILITÉ : HÉLÈNE CORET TÉL. : 05.34.41.34.14

Tarn et Garonne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

SARL LOMAGNE FRUITS ET LEGUMES / AQUI PADIE

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Sandra POUGET, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Sandra POUGET» titulaire d'un Office Notarial sis à LAFRANÇAISE (Tarn-et-Garonne), 2 esplanade Gustave Bosq, le 29 juillet 2021, enregistré à MONTAUBAN, le 2 août 2021, Dossier 2021/37039 Référence 2021N677, a été cédé un fonds de commerce par :

La société dénommée SARL LOMAGNE FRUITS ET LEGUMES, société à responsabilité limitée au capital de 7.630,00 €, dont le siège est à CASTERA BOUZET (82120), lieu-dit Plaine de Jean Blanc, identifiée au SIREN sous le numéro 449 010 727 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

Au profit de :
La société dénommée AQUI PADIE, société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à MONTASTRUC (82130), 10 chemin St Pierre de Campredon, identifiée au SIREN sous le numéro 899 078 406 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

Désignation du fonds : FONDS de commerce de vente de fruits et légumes à titre ambulants sis à CASTELSARRASIN, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN (Tarn et Garonne), sous le numéro 449 010 727.

Propriété et jouissance au jour de la signature. ?????
Prix principal de trente-cinq mille Euros (35.000,00 €), s'appliquant :
- Aux éléments incorporels pour vingt mille Euros (20.000,00 €) ;
- Au matériel pour quinze mille Euros (15.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
116241 Pour insertion, le Notaire.

INDEPENDANCE BURGER

Suivant acte reçu par Maître Alexandre BURGER, Notaire au sein de la SELAS INVICTUS NOTAIRES PARIS, titulaire d'un Office notarial à PARIS (75017), 24 place du Général Catroux, le 27 juillet 2021, enregistré à PARIS ST LAZARE, le 30 juillet 2021, sous les références 7564P61 2021 N 04123, il a été cédé un fonds de commerce par : La société dénommée LODAREST SUD OUEST, société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à AIX EN PROVENCE (13290), 1330 avenue Guillaibert de la Lauzière, Europarc de Pichaury, Bât D3, identifiée au SIREN sous le numéro 831 596 390 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AIX EN PROVENCE. A la société dénommée BURGER KING RESTAURATION, société par actions simplifiée au capital de 39.388.000,00 €, dont le siège est à CLICHY (92110), 34 rue Mozart, identifiée au SIREN sous le numéro 801 363 227 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE. Désignation du fonds : Fonds de commerce de restauration rapide avec service du volant connu sous le nom commercial « INDEPENDANCE BURGER » sis à MONTAUBAN (82000), 30 avenue du Luxembourg, ZAC ALBASUD, lui appartenant, connu sous le nom commercial INDEPENDANCE BURGER, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AIX EN PROVENCE, sous le numéro 831 596 390. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au 31 juillet 2021 à 23h59. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Office notarial de Maître Anthony LOPEZ, Notaire à MONTAUBAN (82000), 18 place Prax Paris, où domicile a été élu à cet effet.
116328 Pour insertion, le Notaire.

CONSTITUTION

DE SOCIETE

Etude de M^e GIUNTINI Notaire à MONTAUBAN

A2C MUGUET

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste GIUNTINI, Notaire titulaire d'un Office Notarial à MONTAUBAN, 10 allée Mortariou, le 30 juillet 2021, a été constituée une société civile immobilière suivante :

Dénomination sociale : A2C MUGUET.

Siège social : MONTECH (82700), 2 route de la Tranchée.

Objet (par extrait) : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 années.
Capital social : DEUX CENTS EUROS (200,00 €). Les apports en numéraire sont libérés.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Monsieur Christophe MUGUET demeurant à MONTECH (82700), 2 route de la Tranchée.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.
116169 Pour avis : Le Notaire.

SCI 4RODIN82

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Christophe MASSIP, Notaire à MONTAUBAN, 68 avenue Charles de Gaulle, le 20 juillet, enregistré au SIE de MONTAUBAN, 82000, le 29/07/2021, dossier n°D2021 36695, Référence 8204P01 2021 N°00695, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et du décret numéro 78-704 du 3/07/1978.
LA DENOMINATION SOCIALE EST : SCI 4RODIN82.

LE SIEGE SOCIAL EST FIXE A : MONTAUBAN (82000), 64 chemin de Belluc.

LA SOCIETE EST CONSTITUEE POUR UNE DUREE DE : 99 années.

LA SOCIETE A POUR OBJET : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire, et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

LE CAPITAL SOCIAL EST FIXE A LA SOMME DE : Mille deux cents Euros (1.200,00 €).

LES APPORTS SONT : Monsieur Stéphane CAUSSE et Madame Magali BERTRAND apportent : La somme de mille deux cents Euros (1.200,00 €).

Il est divisé en mille deux cents (1.200) parts, de un Euro (1.00 €) chacune, numérotées de un (1) à mille deux cents (1.200) attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir : 1. Monsieur Stéphane CAUSSE ET 2. Madame Magali BERTRAND à concurrence de mille deux cents (1.200) parts, portant les numéros un (1) à mille deux cents (1.200), en rémunération de leur apport en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

LES GERANTS SONT : 1. Monsieur Stéphane Philippe CAUSSE, fonctionnaire de police, demeurant à MONTAUBAN (82000), 64 chemin de Belluc. Né à CARMAN (81400) le 12 août 1972 ; 2. Madame Magali Sabine Jeanne BERTRAND, inspectrice des finances publiques, demeurant à MONTAUBAN (82000), 64 chemin de Belluc.

Madame est née à ALBI (81000) le 20 février 1972.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

116253 Pour avis : Le Notaire.

Une annonce légale ? Avec nous, partout en France

Sans frais supplémentaires

Dessine-moi la confiance

annoncelegale.gazm@forumeco.com
05 34 41 34 00

La Gazette du Midi

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Tarn et Garonne

CENTRE DERMA SKIN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 04/08/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
DENOMINATION : Centre Derma Skin.

SIÈGE SOCIAL : 22 rue de l'Hôtel de Ville - 82000 MONTAUBAN.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

OBJET SOCIAL : Soins de beauté (les conseils en beauté et les soins du visage et de la peau : Maquillage, traitement anti-rides, massages faciaux à vocation esthétique, etc., les soins de manucure et les soins des pieds à vocation esthétique, l'épilation).

Autres soins de beauté. Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté. Hydrafacial. Microneedling. Emsculpt.

Maquillage permanent. Blanchiment dentaire. Traitement visage. Lumière pulsée.

GERANTE : Madame Aurélie, Eugénie JACQUOT, demeurant 22 rue du Biard - 82170 GRISOLLES.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN (82).

116248 Pour avis : La Gérante.



Etude de Maîtres François CHABOSSON et Christophe MASSIP

Notaires associés
à MONTAUBAN (Tarn et Garonne)
68 avenue Charles de Gaulle

SCI OUELIS

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Christophe MASSIP, Notaire associé membre d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office notarial à MONTAUBAN, Tarn et Garonne, 68 avenue Charles de Gaulle, le 7 juillet 2021, enregistré au SIE de MONTAUBAN, 82000, le 19/06/2021, dossier n°D2021 34157, Référence 8204P01 2021 N°00683 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et du décret numéro 78-704 du 3/07/1978.

LA DENOMINATION SOCIALE EST : SCI OUELIS.

LE SIÈGE SOCIAL EST FIXE A : MONTAUBAN (82000), 12 place Franklin Roosevelt.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous autres biens meubles, la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou

autres à faire dans les immeubles de la société, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire, et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

LE CAPITAL SOCIAL EST FIXE A LA SOMME DE : 120,00 EURO Il est divisé en 120 parts sociales de 1,00 € chacune. Ces parts sont numérotées de 1 à 120 et attribuées de la façon suivante : Monsieur Olivier GELIS : 60 parts sociales en pleine propriété - numérotées de 61 à 120 inclus. Madame Karine OUEDRAOGO : 60 parts sociales en pleine propriété - numérotées de 1 à 60 inclus.

LES APPORTS SONT : Monsieur Olivier GELIS et Madame Karine OUEDRAOGO : Une somme de CENT VINGT EUROS (120,00 €).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

LES GERANTS DE LA SOCIÉTÉ SONT : 1. Madame Karine Thérèse TEGON, technicienne, demeurant à MONTAUBAN (82000), 12 place Franklin Roosevelt.

Née à VILLENEUVE SUR LOT (47300) le 28 septembre 1972. Divorcée de Monsieur Boukare OUEDRAOGO suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de MONTAUBAN (82000) le 1er juin 2011, et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. 2. Monsieur Olivier Moïse Fernand GELIS, Chargé d'affaires, demeurant à MONTAUBAN (82000), 12 place Franklin Roosevelt.

Né à MONTAUBAN (82000) le 1^{er} mai 1974. Divorcé de Madame Fabienne LUIS suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de MONTAUBAN (82000) le 20 mai 2009, et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

116337 Pour avis : Le Notaire.

SOFIGECO

Expertise Comptable

AGI IMMO

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOISSAC du 03/08/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société civile immobilière. DENOMINATION SOCIALE : AGI IMMO. SIÈGE SOCIAL : 250 route des Platanes - 82200 MOISSAC. OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, ainsi que tous droits immobiliers, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 3.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. GERANCE : Monsieur Pierre Benoît AZAIS, demeurant 77 rue du Port - 31660 BESSIERES, non-associé, Monsieur Christophe Robert GUILBERT, demeurant 210 chemin de Massagot - 82100 CASTELSARRASIN, non-associé, Monsieur Abdelkarim IDRISSE, demeurant 10 avenue du Maréchal Leclerc de Hautecloque - 82400 VALENCE D'AGEN, associé. CLAUSES RELATIVES AUX CÉSSIONS DE PARTS : Cession libre entre associés, agrément obtenu à l'unanimité des associés. Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

116327 Pour avis.

SCI LES DEUX CHALETs

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTAUBAN du 30 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : SCI LES DEUX CHALETs.

SIÈGE SOCIAL : 20 rue Jules Guesde - 82000 MONTAUBAN.

OBJET SOCIAL : — L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

— La prise de participation dans toute société ou groupement français ou étranger ;

— L'achat, la vente, la souscription, la propriété, la gestion, l'administration de toutes parts et valeurs mobilières, composées ou non de société cotées ou non cotées en bourse.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Madame Isabelle QUEVEDO née BURDESE, demeurant à MONTAUBAN (82000), 20 rue Jules Guesde.

CLAUSES RELATIVES AUX CÉSSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément par un ou plusieurs associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Immatriculation de la société au R.C.S. de MONTAUBAN.

116333 Pour avis : La gérance.

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



Office notarial SELARL Florent PAREILLEUX

Notaires associés
à MONTPEZAT DE QUERCY
(Tarn et Garonne)
11 boulevard des Fossés

EPOUX MESNIER

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Florent PAREILLEUX, Notaire à MONTPEZAT DE QUERCY (Tarn et Garonne), 11 boulevard des Fossés, CRPCEN 82015, le 30 juillet 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Camille Jean André MESNIER, Ambulancier, et Madame Astrid Simone BOUYOL, Aide à la personne, demeurant ensemble à MONTAUBAN (82000), 28 chemin des Bernadets.

Monsieur est né à MONTAUBAN (82000) le 11 janvier 1965 ;
Madame est née à NEGREPELISSE (82800) le 15 janvier 1966.

Mariés à la mairie de MONTAUBAN (82000) le 26 juillet 2004 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

116233 Pour insertion, le Notaire.

MODIFICATION

DE STATUTS

G-CATLINE

SAS au capital de 10.000 Euros

Siège social :
82600 SAVENES
17 lotissement Le Pradiou
829 333 020 R.C.S. Montauban

Par décision de l'associé unique le 26/07/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 160.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de MONTAUBAN.

116236

PINEDE

SAS

Capital 5.700 Euros

Siège social :
Pinède

82600 VERDUN SUR GARONNE

777 281 544 R.C.S. Montauban

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 31/12/2019, il résulte que les mandats de la société CABINET JEAN CLAUDE LANCON, commissaire aux comptes titulaire, et de la société AGRO REVISION, commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes.

116277 Pour avis : Le président.

SPR ALIMENTAIRE SUD OUEST

Société par actions simplifiée

au capital de 4.056.000 Euros

Siège social :

Prat de Valat - 82710 BRESSOLS

534 802 285 R.C.S. Montauban

Aux termes du procès-verbal de l'AGOAE du 30/06/2021, il résulte que le capital a été augmenté d'une somme de 1.452.048 € par incorporation de réserves.

Les articles 7 « APPORTS » et 8 « CAPITAL SOCIAL - CATEGORIE D' ACTIONS - MODIFICATIONS DU CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés en conséquence :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 4.056.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 5.508.048 €.

Mention sera faite au R.C.S. de MONTAUBAN.

116182 Pour avis.

Etude de Maître Frédéric VEAUX

Notaire à CASTELSARRASIN

(Tarn et Garonne)

19 bld Pierre Flamens

SCI JEM

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale des associés de la société dénommée SCI JEM, société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à CASTELSARRASIN (82100), lieudit "Artel Ouest", identifiée

au SIREN sous le numéro 497 832 949 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN, en date à CASTELSARRASIN le 2 août 2021, il a été décidé le transfert du siège social de la société anciennement situé à CASTELSARRASIN (82100), lieudit "Artel Ouest" et désormais situé à CASTELSARRASIN (82100), 555 chemin de Pourrat.

116249 Pour avis : Le Notaire.

Adam VERMOT-DESROCHES

Avocat

Conseil en droit fiscal

et des sociétés

"Le Séon" - Bât B

51, av. André Roussin

13016 MARSEILLE

EXCEL PISCINES SUD OUEST

Lors de l'AGO du 10/07/2021, les associés de la société EXCEL PISCINES SUD OUEST, SAS au capital de 10.000 € dont le siège social est sis Zone Artel Est, ZAC de l'Artel - 82100 CASTELSARRASIN, immatriculée au R.C.S. de MONTAUBAN sous le n° 480 931 120, ont nommé en qualité de présidente EP CONCEPT, SASU au capital de 11.156 €, ayant son siège social route des Sauvaires, Quartier Le Sarret - 13590 MEYREUIL (794 525 998 R.C.S. d'AIX EN PROVENCE), représentée par M. Patrick FIORANI, en remplacement de M. Patrick FIORANI, à compter du 10/07/2021.

Modification au R.C.S. de MONTAUBAN.

116187

La Gazette du Midi

LE SECONDAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO - MIDI-PYRÉNÉES

Confiez-nous vos annonces légales !

ATTESTATION DE PARUTION ET FACTURE IMMÉDIATES

SUMI PERSONNALISÉ PAR NOTRE ÉQUIPE

PUBLICATION DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

DEVIS RAPIDE

RELECTURE SYSTÉMATIQUE

SÉCURITÉ JURIDIQUE OPTIMUM

Avec vous depuis 1881

Envoyez vos annonces par mail à annoncelegale.gazm@forumeco.com

Renseignements au 05 34 41 34 00

RÉAGIR

FACE AUX VIOLENCES CONJUGALES

EN PARLER



- **À des associations** : spécialisées dans la lutte contre les violences (plus de 111 CIDFF vous accompagnent partout en France)
- **Appeler le 3919** : ligne d'écoute anonyme et gratuite, 7j/7 de 9h à 22h (de 9h à 18h le week-end)
- **À votre entourage et/ou des professionnels** : soignants, travailleurs sociaux, enseignants, avocats, cellules d'écoute

PORTER PLAINTE



- **Au commissariat ou gendarmerie** : les forces de l'ordre disposent d'une grille d'évaluation du danger et des psychologues et intervenants vous accompagnent
- **Sur la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes** : deux brigades sont formées et vous orientent vers la plainte 24h/24, 7j/7
- **À l'hôpital** : généralisation de la plainte à l'hôpital et certificat médical de constatation des violences

ÉLOIGNER LE DANGER



L'auteur des violences part :

- > Eviction de l'auteur des violences (mesure d'éloignement, saisie des armes)
- > Centre de soins et d'hébergement des auteurs

La victime des violences part, elle n'est plus redevable du loyer :

- > Garantie Visale : l'Etat se porte garant pour le relogement des femmes victimes
- > Hébergement d'urgence : 5000 places d'hébergement dédiées et géolocalisées par les professionnels
- > Accès facilité à un logement social

LA LOI EST DE VOTRE CÔTÉ



Vous protéger :

- > L'ordonnance de protection (éloignement, interdiction de détenir une arme, suspension et aménagement possible de l'autorité parentale)
- > Le Téléphone grave danger (dispositif d'alerte des forces de l'ordre et accompagnement par une association)
- > Le bracelet anti-rapprochement du conjoint violent

Vous défendre :

- > Avec l'Aide juridictionnelle pour couvrir les frais de justice
- > Des points d'accès gratuits au droit partout en France

Punir l'auteur des violences :

- > Condamnation pénale (prison, autorité parentale)
- > Stages de responsabilisation et de prévention de la récidive

SE RECONSTRUIRE



- **Prise en charge psychologique** : 10 centres de soins psycho-trauma ouverts sur le territoire
- **Allocation d'aide au retour à l'emploi** : en cas de démission forcée

EN CAS D'URGENCE,

FAITES LE **17**
OU LE **112** (PORTABLE)

PAR ANDRÉ DEYRIEUX, consultant en œnotourisme et créateur du webmagazine Winetourismfrance.com pour RésoHebdoEco – www.reso-hebdo-eco.com

La grappe de Canaan... mûrit en Languedoc



La grappe de Canaan, chacun l'a déjà vue ou en a entendu parler. Dans la Bible, des explorateurs envoyés par Moïse pour reconnaître la Terre promise entre Méditerranée et Jourdain en sont revenus en portant une énorme grappe de raisin sur un bâton et sur leurs épaules. Le livre des Nombres, chapitre XIII, écrit voilà près de trente siècles, nous en fait le récit: « Moïse les envoya pour explorer le pays de Canaan. Il leur dit: "prenez des fruits du pays". C'était le temps des premiers raisins. Ils arrivèrent jusqu'à la vallée d'Eschol, où ils coupèrent une branche de vigne avec une grappe de raisin qu'ils portèrent à deux au moyen d'une perche ». Ce raisin, la grappe de Canaan, c'est historiquement l'illustration de la révolution néolithique, la transition entre les populations nomades et les peuples cultivateurs. Cultivateurs vigneron bien sûr!

Cette histoire d'une grappe énorme, presque de la taille d'un homme, a connu une fortune iconographique considérable en peinture, gravure, sculpture et arts décoratifs. L'historien Flavius Josèphe



Nicolas Poussin, 1594-1665, *L'Automne*, appelé aussi *La Grappe de Canaan*, 1660-64, musée du Louvre.

raconte qu'une telle grappe, monumentale, figurait au-dessus de la porte du temple de Jérusalem détruit en 70 de notre ère. On la retrouve sur des mosaïques comme celle du V^e siècle, exceptionnelle, découverte récemment à Huqoq près du lac de Tibériade; sur les vitraux du XIII^e siècle de la cathédrale de Chartres; dans les enluminures des *Commentaires de la Bible* de Nicolas de Lyre au XIV^e siècle; sur la façade de la cathédrale du Duomo de Florence au XV^e siècle; sur les stalles de la collégiale Notre-

Dame de La Guerche-de-Bretagne au XVI^e siècle; sur les toiles de Giovanni Lanfranco ou de Nicolas Poussin au XVII^e siècle. Le tableau de Poussin – que l'on peut voir au Louvre – est en lui-même un roman formidable. D'abord, c'est un des derniers tableaux du peintre, d'une série de quatre consacrée aux saisons. De plus, il fut réalisé pour un duc de Richelieu (le petit-neveu du célèbre cardinal), qui le perdit un an après, en 1665, en jouant au jeu de paume contre le roi Louis XIV. En tout cas, ce tableau – *Lau-*

tomne ou la grappe de Canaan – rend lisible une synthèse entre les traditions antique, biblique et chrétienne, et on peut y voir une célébration de Bacchus, de la Terre promise et du Christ, raisin du pressoir mystique.

Vous pouvez rencontrer aussi la grappe de Canaan lors de vos promenades œnotouristiques dans différents vignobles comme au Château Smith Haut Lafitte (par le sculpteur tchèque Yvan Theimer), ou à Marsannay-la-Côte (sculpture de Christian Maas). Elle se rencontre aussi sur des céramiques, des enseignes de tavernes, des publicités de la fin du XIX^e siècle (comme celle des Engrais d'Auby), et c'est – assez naturellement – le logo du ministère du Tourisme d'Israël. Le monument consacré à Pierre Galet (1921-2019), éminent ampélographe comporte ce cépage comme élément central. Le monument est visible à Sup-Agro, école d'agriculture de Montpellier.

Un vignoble a mis en scène, en fête même, la grappe de Canaan, et ce, dès le XVII^e siècle (1665). À cette époque, ce vignoble n'était pas encore français mais franc-comtois: il s'agit du vignoble d'Arbois et de la



Le monument consacré à Pierre Galet (1921-2019), éminent ampélographe, est visible à Sup-Agro, école d'agriculture de Montpellier.

fameuse fête du Biou (Beau). Cette fête rassemble des milliers de personnes et consiste en processions et en bénédictions autour d'une énorme grappe, concrètement un assemblage de cent kilos de raisins rouges et blancs, vœu et symbole de vendanges abondantes. Ces festivités ont lieu chaque année le 1^{er} dimanche de septembre, et sont inscrites à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel français.

Dans les faits, ce cépage est très rare. Outre Israël, il produit des vins de table en Roumanie. Il est présent – et c'est unique en France – dans les collections de cépages du Mas de Dumas-

Gassac, célèbre domaine viticole du Languedoc.

Le nom scientifique de ce cépage est « nehelescol »! Appelé aussi raisin de la Terre promise ou raisin blanc de Jérusalem, il est en tout cas inscrit au très officiel Vitis International Variety Catalog sous le numéro 8467. En revanche, il n'est pas présent dans le Catalogue des variétés cultivables en France. Il peut produire des grappes de cinquante centimètres voire de un mètre de long, chacune semblant d'ailleurs constituée de plusieurs raisins. Il est malheureusement très sensible au mildiou, maladie due à une sorte de champignon. La poussée de ses rameaux est vigoureuse. La structure de la grappe est à la fois forte et lâche, à la fois très en longueur et en épaules avec des ailerons nombreux, les baies sont ovales (ce qui lui vaut son autre surnom d'olivette). Le poète Edmond Fleg a parlé de « l'or de ses grains géants ».

Un dernier point: rien ne nous dit que le vin du repas des noces de Canaan est issu de grappes de Canaan... Je parle de la première partie du repas, le vin de la fin du repas étant issu, on le sait, de raisins encore plus célestes...

ABONNEZ-VOUS !

➔ 52 NUMÉROS DE LA GAZETTE DU MIDI

+ VERSION NUMÉRIQUE

À partir de

35€*



NOS OFFRES D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour 1 an au prix de 35 €

(*offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))

Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €**

Je m'abonne pour 2 ans au prix de 75 €**

Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**

(**Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre de La Gazette du Midi)

Offres valables jusqu'au 31/12/2021

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

La Gazette du Midi - Service Abonnement
48 allée Jean Jaurès, 31100 Toulouse
Tél. 05 34 41 88 01 - Fax 05 61 63 16 15
abonnement.gazm@forumeco.com - www.gazette-du-midi.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

RCS : _____ Code APE : _____

Signature : _____

La Gazette du Midi

Actualité

LES FLOTTES EN ROUTE VERS L'ÉLECTROMOBILITÉ. LES VENTES AUX SOCIÉTÉS ONT SOUTENU LE MARCHÉ AUTOMOBILE FRANÇAIS AU PREMIER SEMESTRE AVEC UN ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE LA PART DES HYBRIDES ET DES HYBRIDES RECHARGEABLES

À quelle date les véhicules thermiques seront-ils définitivement interdits à la vente ? En 2035 a tranché sans nuance la Commission Européenne. Les plus radicaux militent même pour avancer la date à 2030. À plus courte échéance encore, la mise en place en 2025 des Zones à faibles émissions (ZFE) dans une cinquantaine d'agglomérations de plus de 150 000 habitants risque d'exclure des villes 26 millions de voitures. Pour ce qui concerne les entreprises, la loi d'Orientation des mobilités (LOM) de 2019 a déjà imposé aux sociétés de plus de 50 salariés des quotas de véhicules propres émettant moins de 60g/km de CO₂ lors des renouvellement de leur flotte. Une part qui atteindra 50 % en 2030. Ces perspectives conjuguées pèsent sur les choix automobiles des entreprises. Leurs décisions sont d'autant plus importantes que depuis le début de l'année, les ventes aux sociétés soutiennent un marché des particuliers qui peine à s'affranchir des effets de la crise sanitaire. Sur le seul mois de juin, le recul est de 32 % alors que celui des entreprises ne baisse que de 7 %.

Plus réservés que les clients particuliers vis à vis des modèles électrifiés, les sociétés ne restent pas à l'écart de la tendance générale. Il y a quatre ans, les flottes de leurs voitures particulières (VP) étaient massivement constituées de diesel : 77 %. Un niveau tombé



L'offre d'utilitaires légers 100% électriques, ici le nouveau Peugeot e-Partner, ne cesse de s'élargir. De quoi inciter les entreprises à la transition énergétique.

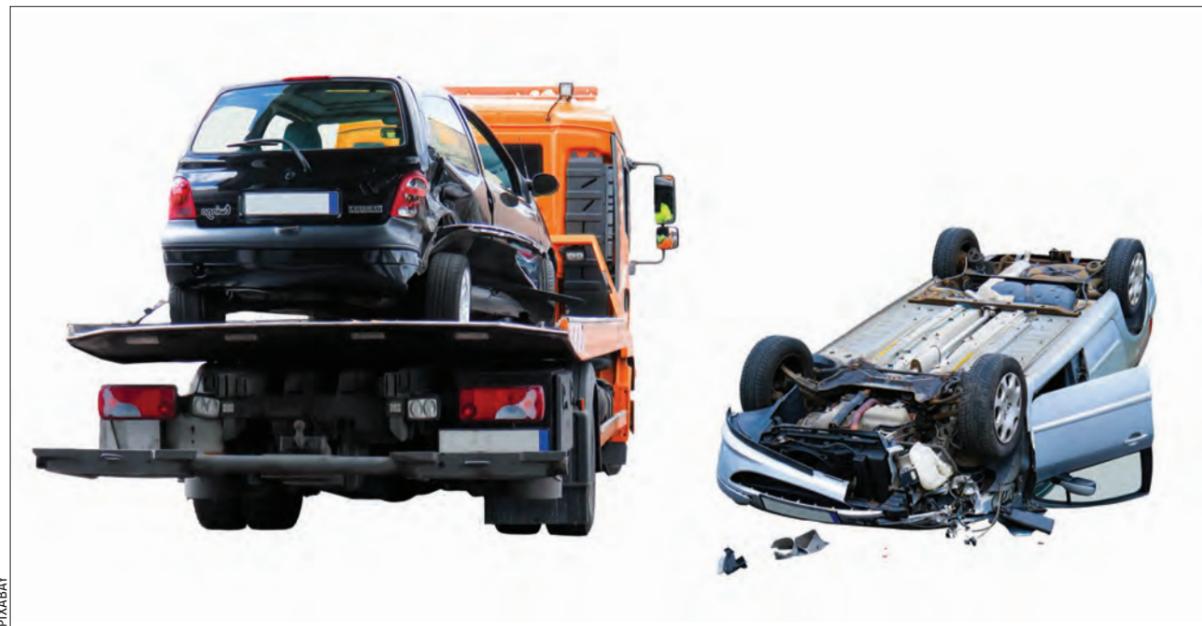
à 40 %, compensé principalement par des modèles essence dont la part a quasiment doublé : de 17 % à 31 %. Depuis l'an dernier, les hybrides et les hybrides rechargeables ont accentué leur présence dans les parcs des entreprises, une évolution mise en évidence par AAADATA, expert en données dans les secteurs de la consommation. Le volume des hybrides de toutes catégories a augmenté de façon rapide : 4 % en 2017, 16 % l'an passé et 24 % depuis le début de l'année. Une évolution profonde. La part des 100 % électriques n'a pas suivi la même courbe ascendante que sur le marché des clients particuliers et reste limitée à 5 % contre à peine 1 % en 2017. Cela s'explique par les besoins spécifiques des sociétés avec un fort kilométrage annuel et la recherche d'un coût total d'utilisation le moins élevé possible. Ces contraintes s'exercent encore davantage pour les utilitaires, ce qui explique un taux de dieselisation de 88 % (95 % en 2017). Les nombreux lancements d'utilitaires légers électrifiés ou 100 % électriques, en particulier des constructeurs français qui règnent en maîtres sur le marché national, devraient changer la donne rapidement.

D. M.

moteur

Étude. Un rapport de la Cour des comptes met en évidence la nécessité de diversifier les mesures pour diminuer le nombre de tués sur la route et aller au-delà de la politique du tout radars.

Les insuffisances de la politique de sécurité routière



La Cour des comptes remet un rapport de 300 pages, intitulé *La politique publique de sécurité routière*.

Toujours plus de radars et de contrôles automatisés de la vitesse sur les routes : depuis longtemps, la sécurité routière est monomaniaque. Et ne ramène dans ses filets que de petits poissons dépassant les limites de quelques kilomètres/heure, ne générant aucun danger supplémentaire, contrairement au refrain des discours officiels répétés en boucle. Avec des résultats qui ont montré leurs limites. Certes, le nombre de morts sur les routes a été divisé par cinq depuis l'instauration des premières limitations de vitesse en 1972 mais personne n'est réellement en mesure de détailler avec précision les raisons de cet indiscutable progrès.

Depuis près d'une décennie, les chiffres des victimes sur les routes ne diminuent plus et restent stables, légèrement au-dessus du seuil des 3 000 morts par an. À l'exception de 2020, la crise sanitaire ayant permis une baisse de

21 % avec 2 780 victimes. Pire, la France obtient des résultats plus mauvais que la plupart de ses voisins européens en termes de morts par million d'habitants. Notre pays est passé de la 7^e place en 2008 à la 14^e en une décennie. À l'évidence, il y a quelque chose qui ne fonctionne plus.

Fort de ce constat, la Cour des comptes a cherché à ouvrir des pistes destinées à faire baisser le nombre des morts de la route. Le tout sous la forme d'un gros rapport de 300 pages, intitulé *La politique publique de sécurité routière*, formulé dans le langage prudent – une litote – habituel des magistrats qui la composent. Avec pour commencer un éloge appuyé à la politique du tout répressif, conduite depuis plus de quatre décennies. Comme pour mieux s'en affranchir ensuite. Première critique : l'impossibilité d'évaluer le coût avantage de cette politique, évaluée à la louche à 11 Mds € par an, à cause de l'insuffisance des données dis-

ponibles. La Cour constate également que les contrôles automatisés de vitesse ont conduit à une moindre présence des forces de l'ordre sur le terrain et à un déficit d'acceptabilité avec des « réticences et des ambiguïtés fortes ». En s'en prenant massivement aux radars implantés au bord des roues, les « Gilets jaunes » ont montré la réalité de ce constat...

TOUT EST À REVOIR

La Cour des comptes dégage trois axes d'actions en complément de celle « centrée sur le comportement des usagers » : « les véhicules », « la signalisation » et « les infrastructures » et met en avant 18 recommandations en s'inspirant des expériences réussies dans plusieurs pays européens. Un ensemble qui vise à améliorer la cohérence d'ensemble de la politique de sécurité routière avec la détermination d'objectifs chiffrés clairement définis à moyen terme, la préconisation du tra-

vail en commun des différents intervenants dont les collectivités locales qui ont la responsabilité des infrastructures, le regroupement des moyens financiers, l'amélioration de l'organisation administrative des services intervenant sur ces questions, la recherche d'une plus grande adhésion de la population à travers des actions de communication notamment, la clarification de la politique d'implantation des contrôles automatisés...

Un catalogue qui, en creux, met le doigt sur ce qui ne fonctionne pas aussi bien qu'on cherche à nous le faire croire. On s'en doutait un peu. Des objectifs flous dont les contours sont incertains, des gens qui travaillent dans leur coin sans vision d'ensemble, des budgets éparpillés, des radars implantés sur on ne sait quels critères objectifs, des infrastructures qui ne cessent de se dégrader et jouent un rôle grandissant dans les accidents, des forces de l'ordre de moins en moins présentes sur le terrain, un recul des contrôles d'alcoolémie (baisse des dépistages de 17 % en une décennie) et de détection des stupéfiants...

Ces préconisations seront-elles suivies d'effet ? Les rapports de la Cour des comptes publiés régulièrement font l'actualité pendant un jour ou deux avant d'être rapidement oubliés et de prendre la poussière au fond d'un placard où ils sont remisés pour l'éternité.

DOMINIQUE MARÉE



Festival. 24^e édition de 31 Notes d'Été, événement pluridisciplinaire.

31 Notes d'Été: liberté d'être



Le château de Laréole sera le théâtre des « Matinales du château ».

Le festival 31 Notes d'été, temps fort de la saison estivale artistique et touristique en Haute-Garonne, revient du 12 au 28 août. Cette 24^e édition, plus courte dans le temps du fait de la pandémie, propose cette année plus de diversités culturelles. Après une 23^e édition en version numérique, le festival pluridisciplinaire gratuit, alliant culture et tourisme, revient en effet en force avec 31 spectacles, 60 visites culturelles et touristiques, 12 expositions et près de 115 artistes programmés dans huit communes de Haute-Garonne.

Le festival, qui promeut

cette année la liberté d'expression et la liberté d'être, accueillera de belles têtes d'affiche depuis le blues-rock de Moonlight Benjamin, en ouverture du festival, à Rieux-Volvestre, jusqu'au spectacle pyrotechnique des Comandos Percu, en clôture, à Paulhac. Parmi les nouveautés, le château de Laréole sera le théâtre des « Matinales du château », avec une série de cinq concerts dans la cour, avec l'accordéoniste Florian Demonsant ou les chants basques de Berezo.

Des concerts événements rythmeront également cette quinzaine avec notamment

l'Orchestre de Chambre de Toulouse dans le jardin du château de Laréole, Jean-Pierre Mader et Pol Monnier au Musée départemental de la Résistance & de la Déportation et Les Humanophones à Bagnères-de-Luchon.

En parallèle du volet artistique, les organisateurs du festival, en partenariat étroit avec Haute-Garonne Tourisme, ont conçu un programme de visites et circuits de balades à la découverte du patrimoine haut-garonnais, des terroirs et des acteurs touristiques aux alentours des lieux de spectacle. A ne pas manquer.

M. C.

Sortie. Un espace dédié à l'affichiste ouvre à Castelsarrasin.

Firmin Bouisset: pionnier de la publicité moderne

Il est l'un des pionniers de la publicité moderne, et afin de lui rendre hommage, depuis juillet, la Maison d'Espagne à Castelsarrasin abrite un espace entièrement dédié à l'artiste. Natif du département du Tarn-et-Garonne, Firmin Bouisset intègre l'école des Beaux-Arts de Toulouse en 1877, en classe de modèle vivant, avant de rejoindre l'école des Beaux-Arts de Paris en 1880, dans la classe d'Alexandre Cabanel, où il expose ses deux premiers portraits, peints la même année au Salon des artistes français.

En 1883, il réalise, sur la demande du directeur de la fabrique de faïence de Sarreguemines, des dessins pour décorer un service, œuvres qui déjà se font remarquer à l'époque. Il débute sa carrière par l'illustration de très nombreux ouvrages pour enfants, qui ont connu un immense succès à l'époque. Mais c'est par ses affiches que Firmin Bouisset devient célèbre, puisque les plus emblématiques d'entre elles, *la Petite fille du chocolat Menier écrivant sur un mur* et *Le petit écolier de Lu* font encore partie aujourd'hui de notre paysage publicitaire, mais aussi de



L'Espace Firmin Bouisset à Castelsarrasin.

notre patrimoine. En installant l'enfant dans la publicité et en comprenant très tôt qu'un personnage unique et un message épuré pouvaient incarner une marque, Firmin Bouisset a tout simplement révolutionné l'art publicitaire, et a rendu obsolète l'ancienne réclame bavarde et brouillonne.

C'est donc à Castelsarrasin, à quelques kilomètres de Moissac, sa ville natale, que l'Espace Firmin Bouisset a ouvert ses portes dans un petit hôtel particulier de briques roses. Sur deux étages, plus d'une centaine d'œuvres invitent le public à voyager au

cœur de la belle époque de l'art d'or publicitaire. Affiches, gravures, livres pour enfants, objets publicitaires, documents multimédias, l'ensemble des œuvres présentées dans cet espace constitue une véritable narration scénographique du parcours de Bouisset. Un projet innovant qui s'adresse à tous et raconte tout à la fois le talent multiforme de son créateur et l'époque foisonnante et romanesque dans laquelle elle s'inscrit. Plus d'informations sur le site www.espacefirminbouisset.fr ou par téléphone au 05.63.32.78.10

MAËVA CURUTCHET

Actualités

FLAMENCO À TOULOUSE, DU 10 AU 14 AOÛT

La Cave Poésie à une longue histoire avec le flamenco. Elle a vu grandir des artistes tels que les guitaristes Bernardo Sandoval, Kiko Ruiz, ou encore le chanteur Vicente Pradal. Cet été, la Cave Po'vous propose de découvrir Hadrien Moglia. Jeune guitariste flamenco autodidacte, marqué par le jeu de Sandoval et Ruiz, il part s'installer à Séville, où il rencontre la famille Amador, célèbre dynastie gitane et flamenca, qui va l'initier à cet art. Son expérience l'amène aux quatre coins du monde: Chili, Japon, Espagne... Aujourd'hui, il se rend à la Cave Po', fort de ses expériences multiples, pour une démonstration carte blanche qui mêle danse, musique et chant. Petite nouveauté cette année, accompagné d'Alberto Garcia et d'Eva Luisa, la Cave Poésie et Hadrien Moglia proposent au public une initiation au flamenco. Du fait de la crise sanitaire, la jauge est limitée à 49 places, pour s'inscrire rendez-vous sur le site www.cave-poesie.com

EXPOSITION LA BEAUTÉ SAUVERA LE MONDE



Exposition *La beauté sauvera le monde*.

L'exposition *La Beauté sauvera le monde* regroupe les photos du grand reporter Thierry Suzan. À travers une vingtaine de clichés, le photographe incite chacun à se laisser surprendre par la force de vie qui émane du monde animal. Des portraits d'hommes, de femmes et d'enfants également que l'éloignement géographique tend souvent à faire oublier. La beauté, selon l'artiste, demeure fondamentalement un mystère universel. Elle nous éclaire et parvient ainsi à réconcilier notre sensibilité et notre intelligence. La beauté répond à certaines des aspirations les plus cruciales des

hommes, ce qui explique que l'œuvre photographique de Thierry Suzan puisse en toucher des milliers d'autres. Une quête esthétique que l'auteur veut partager. À l'heure des bilans environnementaux et des questions existentielles, Thierry Suzan propose résolument de montrer la part de rêve que porte en elles les beautés du monde. www.31.agendaculturel.fr

LES SOIRÉES CORBIN DE BRUNIQUÉL (82)

Pour la sixième année consécutive, le parc médiéval Le Bec de Corbin, ouvre ses portes jusqu'au 13 août de 18 heures à 22 heures pour proposer aux visiteurs une plongée dans le Moyen-Âge avec des activités ludiques et pédagogiques. Au programme: calligraphie, tir à l'arc, montage d'une voûte romane, attaque d'un château en bois, combats de chevaliers, broderies médiévales... Nouveauté cette année: un grand spectacle équestre aura lieu avec des joutes de troupes. Plus d'informations sur le site www.tourisme-tarnetgaronne.fr

LES ESTIVALES DE SAINT-ROMAIN (82)

L'Association Fauroux patrimoine présente cette année les Estivales



Michèle Arrieux-Filippi expose au château Richard Cœur de Lion à Saint-Nicolas-de-la-Grave.

de Saint-Romain, le 15 août à 17 heures. Le parvis de l'église de l'église Saint-Cyprien dans le village de Fauroux accueillera une scène de concert en plein air. Au programme: un concert flamenco présenté et produit par Christophe Pérez et Judith Martinez, Tal y Cual. Ce duo s'accorde à présenter au public les trois composantes du flamenco traditionnel, à savoir le chant, la danse et la guitare, se rencontrent et se mettent en valeur dans la simplicité et la

complicité. www.sacree-saint-antoine.fr

EXPOSITION MICHÈLE ARRIEUX-FILIPPI, JUSQU'AU 15 AOÛT

Cette manifestation, qui se déroule au château Richard Cœur de Lion à Saint-Nicolas-de-la-Grave (82), rend hommage à l'artiste Michèle Arrieux-Filippi, aussi connue sous le nom de MAF. Depuis 1991, cette artiste installée dans l'Hérault, expose dans de nombreux salons, galeries et musées, en France mais aussi à l'étranger, comme au Japon, aux États-Unis, en Espagne ou encore aux Pays-Bas. Interprétation

puissante des formes dans un espace fragmenté, Michèle Arrieux-Filippi peint la féminité avec force et lyrisme. Une vingtaine d'œuvres de cette ancienne élève des Beaux-Arts de Toulouse sont ainsi présentées au public. Douces et sensuelles, ses toiles marient puissance de la couleur et plénitude des courbes. Son objectif est de magnifier la femme en prônant une acceptation de soi dans une société rongée par les critères de féminité. Gratuit. 05 63 95 92 55

1966

Naissance à Tours

1989

Diplôme d'ingénieur en poche, il part en voyage sur le continent américain pendant deux ans

1992

Nouveau départ, pour un service civil au Panama

1993

Retour en France, intègre la Sodiaal, grosse coopérative de producteurs de lait

1997

Démissionne et rejoint les Dragées Pécou à Montauban, une PME familiale

2007

Année sabbatique avec son épouse et ses trois enfants. En voilier, ils écumant la Méditerranée, l'Atlantique et les Antilles

2013

Lancement de son entreprise de consultant

2020

Ouverture d'un petit laboratoire d'application



Frédéric Menguy. Ce consultant et formateur en dragéification, méthode d'enrobage des confiseries, met son expertise et son expérience au service d'entreprises françaises et étrangères depuis 2013. En bon ingénieur, après 30 ans de carrière comme salarié puis entrepreneur, il aime toujours autant chercher les causes des problèmes et trouver des solutions.

Voyage au pays des confiseries

Engager la conversation sur la partie technique du métier d'un ingénieur peut causer des migraines aux non-initiés. Mais avec Frédéric Menguy, pas de mal de tête : en savoir plus sur le procédé de fabrication de certaines confiseries, c'est comme ouvrir l'arrière-boutique d'un magasin de sucreries. Et cela ouvre l'appétit. Expert en dragéification, ce quinquagénaire a bien conscience de la partie magique de son boulot. « Les bonbons c'est l'enfance, ce sont des souvenirs communs. » Il a également bien à l'esprit l'aspect complexe de la production de ces denrées agroalimentaires, qui maintient son attrait professionnel. « La cristallisation du sucre est tellement compliquée, on a l'impression qu'on peut découvrir encore beaucoup de choses. C'est excitant, je n'ai pas l'impression d'avoir fait le tour de la question. »

Frédéric Menguy intervient comme consultant indépendant dans des entreprises artisanales ou industrielles pour les accompagner pendant le processus de production. Il aide notamment les confiseurs à installer du nouveau matériel, régler les machines, faire évoluer les méthodes de fabrication, ou encore pacifier les relations professionnelles entre anciennes et nouvelles générations. Consultant, conseiller, formateur, le gérant de l'entreprise unipersonnelle FMDE SARL, basée à Montauban en Tarn-et-Garonne, est avant tout un ingénieur à la recherche de solutions.

« Le dioxyde de titane, qui donne la couleur blanche aux confiseries, a été interdit en France en début d'année.

C'est un peu le drame de la profession, ce composant était l'ami des confiseurs. Pour moi, cet événement est l'opportunité de les aider à trouver des solutions. Chercher les causes des problèmes, c'est de la méthode. Et ça, j'aime bien : réfléchir avec les gens, faire en sorte que ce soit eux qui trouvent la solution. » Au fond, les bonbons sont un prétexte, d'autant que Frédéric Menguy n'est pas accroc aux sucreries.

S'il a une addiction, c'est plutôt du côté de la mer et des voyages qu'il faut rechercher. Né à Tours en 1966, il a grandi un peu partout en France, au gré des affectations de son père, médecin militaire. Il a surtout vécu dans le Sud-Est, et c'est là qu'il a développé un goût pour la navigation. « On faisait beaucoup de bateau quand j'étais petit, puis je suis devenu moniteur de voile. » Mais c'est loin des vagues et des embruns qu'il commence ses études. Il intègre une école d'ingénieur à Dijon et suit un cursus spécialisé dans l'agroalimentaire. « J'ai eu du mal au début, mais ça m'a plu quand j'ai fait un stage en production, dans une sucrerie de canne à la Réunion. » Il découvre les entrailles d'une grosse usine, qui tourne 24 heures sur 24 et produit sa propre électricité.

En 1989, Frédéric Menguy obtient son diplôme à Montpellier, où il termine ses études. Il décide alors de prendre le large. « J'avais envie de voyager. J'ai pris un bateau-stop, traversé l'Atlantique en voilier jusqu'en Martinique, puis en Guadeloupe où j'ai bossé pour une sucrerie de canne. » Les destinations exotiques s'enchaînent : Guyane, Equateur, Brésil, Colombie, avant le retour

en 1991.

L'envie de nouveaux horizons ne s'est pas calmée avec ses deux années d'itinérance, et il décide de reprendre la route. « Début 1992 je suis reparti en coopération, j'ai fait mon service civil au Panama. J'étais détaché de l'ambassade de France, je travaillais pour un institut inter-américain de coopération agricole. Je devais évaluer le potentiel des petites agro-industries rurales. J'avais 11 provinces à visiter, certaines n'avaient pas de route, les trajets se faisaient en pirogue. J'étais comme un coq en pâte, j'ai bien failli ne pas rentrer ! Mais j'ai renoué avec ma fiancée, je suis venu à Toulouse la rejoindre. »

De retour en France en 1993, Frédéric Menguy cherche du travail dans un contexte économique pas terrible. Il se forme en gestion de production, puis entre à la Sodiaal, deuxième coopérative laitière de l'Hexagone. « J'ai travaillé dans différentes usines, à Montauban et près de la Rochelle. C'était très intéressant au niveau du management des équipes, c'est là que j'ai appris. C'était aussi très technologique, j'ai rencontré des gens très compétents dans leur domaine. Mais l'organisation était une sorte de panier de crabes, avec différentes strates, la dilution des pouvoirs, des luttes intestines. » En 1997, il refuse une évolution de poste et claque la porte. Il intègre une PME réputée dans le domaine des confiseries, les Dragées Pécou à Montauban. Responsable de la production pendant quatre ans, il devient ensuite directeur de la production et

de la qualité.

Un peu avant de rejoindre la PME montalbanaise, il adhère au Club qualité Ingres, un réseau de professionnels qui font la promotion de la démarche qualité dans les entreprises. Au mitan des années 1990, c'est une activité plutôt novatrice.

En 2007, l'envie de voyage le rattrape. Avec sa femme, et leurs trois enfants alors âgés de 5, 8 et 10 ans, ils prennent une année sabbatique, louent un voilier et prennent la mer, en Méditerranée, puis dans l'Atlantique. Les Baléares, Gibraltar, Madère, les Antilles, le Venezuela, Cuba, les Bahamas... « C'était extraordinaire de voir nos enfants grandir au quotidien », raconte-t-il avec des étoiles dans les yeux. Retour sur terre en 2008, la vie quotidienne reprend ses droits. Jusqu'en 2013, Frédéric Menguy a envie d'autre chose. Il quitte les Dragées Pécou pour se lancer en solo. « Je n'avais pas l'impression de prendre trop de risque. J'avais les compétences et je n'avais pas d'investissement à faire. » Il commence en couveuse d'entreprise, et prend le large peu à peu. Aujourd'hui, il passe son temps entre la France et l'étranger, principalement l'Asie et l'Afrique du Nord. L'activité évolue : « Je viens de faire construire un petit laboratoire d'application pour tester des ingrédients, des méthodes, faire des essais de produits. » Et le prochain voyage est déjà planifié. « On traversera le Pacifique, pour aller aux îles Tuamotu en partant du Panama. D'ici 5 ou 10 ans, le temps que les enfants finissent leurs études. »

ALEXANDRE WIBART